



Papouasie Nouvelle-Guinée
Traditions culturelles d'une jeune nation



**TRÉSORS
DE L'ART
MONDIAL**

146

Turquie

**Déesse-mère
de l'âge du bronze**

Cette figurine en bronze (hauteur 20,4 cm), qui provient de la nécropole royale de Horoztepe, dans le nord de l'Anatolie, représente une déesse-mère allaitant son enfant. Elle témoigne de l'esthétique originale des artisans métallurgistes de l'Asie Mineure dans la seconde moitié du 3^e millénaire avant J.-C. Les tombes datant de l'âge du bronze découvertes à Horoztepe contenaient un grand nombre de figurines féminines et d'autres objets en métal, notamment des enseignes ajourées au décor géométrique, des représentations d'animaux, d'oiseaux et de fleurs. La statuette que l'on voit ici se trouve au Musée archéologique d'Ankara.

Photo © Gallimard,
La Photothèque, Paris

PUBLIÉ EN 20 LANGUES

Français	Italien	Turc
Anglais	Hindi	Ourdou
Espagnol	Tamoul	Catalan
Russe	Persan	Malaysien
Allemand	Hébreu	Coréen
Arabe	Néerlandais	Kiswahili
Japonais	Portugais	

Mensuel publié par l'UNESCO
Organisation des Nations Unies
pour l'Éducation,
la Science et la Culture

Ventes et distributions :
Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris
Belgique : Jean de Lannoy,
202, avenue du Roi, Bruxelles 6

ABONNEMENT — 1 an : 35 francs français ; deux ans : 58 francs français. Paiement par chèque bancaire, mandat postal, CCP Paris 12598-48, à l'ordre de : Librairie de l'Unesco, Place de Fontenoy - 75700 Paris.

Reliure pour une année : 29 francs.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne sont renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes des photos sont de la rédaction.

Bureau de la Rédaction :

Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris, France

Rédacteur en chef :

Jean Gaudin

Rédacteur en chef adjoint :

Olga Rödel

Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb

Rédacteurs :

Edition française :

Edition anglaise : Howard Brabyn (Paris)

Edition espagnole : Francisco Fernandez-Santos (Paris)

Edition russe : Victor Goliachkov (Paris)

Edition allemande : Werner Merkli (Berne)

Edition arabe : Abdel Moneim El Sawi (Le Caire)

Edition japonaise : Kazuo Akao (Tokyo)

Edition italienne : Maria Remiddi (Rome)

Edition hindie : H.L. Sharma (Delhi)

Edition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)

Edition hébraïque : Alexander Broïdo (Tel-Aviv)

Edition persane : Fereydoun Ardalan (Téhéran)

Edition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)

Edition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)

Edition turque : Mefra Ilgazer (Istanbul)

Edition ourdoue : Hakim Mohammed Saïd (Karachi)

Edition catalane : Cristian Rahola (Barcelone)

Edition malaisienne : Azizah Hamzah (Kuala Lumpur)

Edition coréenne : Lim Moon-Young (Séoul)

Edition Kiswahili : Domino Rutayebesibwa
(Dar-es-Salaam)

Rédacteurs adjoints :

Edition française : Djamel Benstaali

Edition anglaise : Roy Malkin

Edition espagnole : Jorge Enrique Adoum

Documentation : Christiane Boucher

Illustration : Ariane Bailey

Maquettes : Robert Jacquemin

Toute la correspondance concernant la Rédaction doit être adressée au Rédacteur en Chef.

pages

4 LES ENFANTS DE L'APARTHEID

par Mazisi Kunene

12 PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE : TRADITIONS CULTURELLES D'UNE JEUNE NATION

par John Kolia

17 L'ART MALANGGAN DE LA NOUVELLE-IRLANDE

par Patrice Godin

20 VISAGE DE LA PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

22 BERTINA ET LA FAO

par Bertina Wijngaarden

23 LES DÉSHÉRITÉS DE LA TERRE

28 LA MUSIQUE DES PAYS ARABES DU GOLFE

La tradition musicale des pêcheurs de perles

par Habib Hassan Touma

32 LE MINARET DE DJAM

L'Unesco contribue à restaurer un monument afghan

par Andrea Bruno

2 TRÉSORS DE L'ART MONDIAL

TURQUIE : Déesse-mère de l'Âge du bronze

I-IV ACTUALITÉ UNESCO



Notre couverture

Sculpté dans le bois et surmonté d'une coiffure compliquée fixée sur un support en rotin, ce masque *tatanua* est le portrait stylisé d'un défunt. Il provient de la côte nord-est de la Nouvelle-Irlande, une des 600 îles qui forment, avec la partie orientale de la Nouvelle-Guinée, l'Etat de Papouasie Nouvelle-Guinée, indépendant depuis 1975. Cette nouvelle nation possède des traditions culturelles d'une grande diversité et d'abondantes ressources naturelles. En 1976, la Papouasie Nouvelle-Guinée est devenue le 146^e Etat membre de l'Unesco.

Photo © Jennifer Steele, Musée australien, Sydney

Les enfants de l'apartheid

par Mazisi Kunene

AU cours des trois ou quatre derniers siècles, plusieurs générations d'hommes et de femmes ont subi, sur une grande échelle, la conquête et l'occupation de leur patrie. Ce phénomène a entraîné la création, ces dernières années, de relations mondiales plus étroites, d'institutions internationales, comme l'Unesco elle-même, et donné naissance à un esprit de citoyenneté mondiale qui vise à définir une politique communautaire.

Un nombre croissant de nations prend conscience que les diverses régions du monde qu'on appelle des pays ne sont que des villages à l'échelle cosmique. Aucune nation ne peut dorénavant ignorer le destin des autres habitants du globe et encore moins dispenser une éducation qui déforme la réalité de ces peuples étrangers.

Pour les générations montantes, cette prise de conscience est d'une importance

MAZISI KUNENE, sud-africain, est un spécialiste de la poésie épique zoulou. Il a écrit dans sa langue natale l'épopée traditionnelle de l'Empereur Shaka le Grand, avant de la traduire en anglais, ainsi que plusieurs volumes de poésie zoulou. Il a été Directeur du département des études africaines du Collège universitaire de Roma (dans ce qui est aujourd'hui l'Etat du Lesotho) et enseigne actuellement la littérature et les langues africaines à l'Université de Californie, à Los Angeles (Etats-Unis).

capitale. L'éducation ne peut plus se contenter de louer les qualités d'un pays et de critiquer les défauts des autres, ni adopter les conceptions ethnocentristes qui caractérisaient la période de l'expansionnisme et de l'occupation.

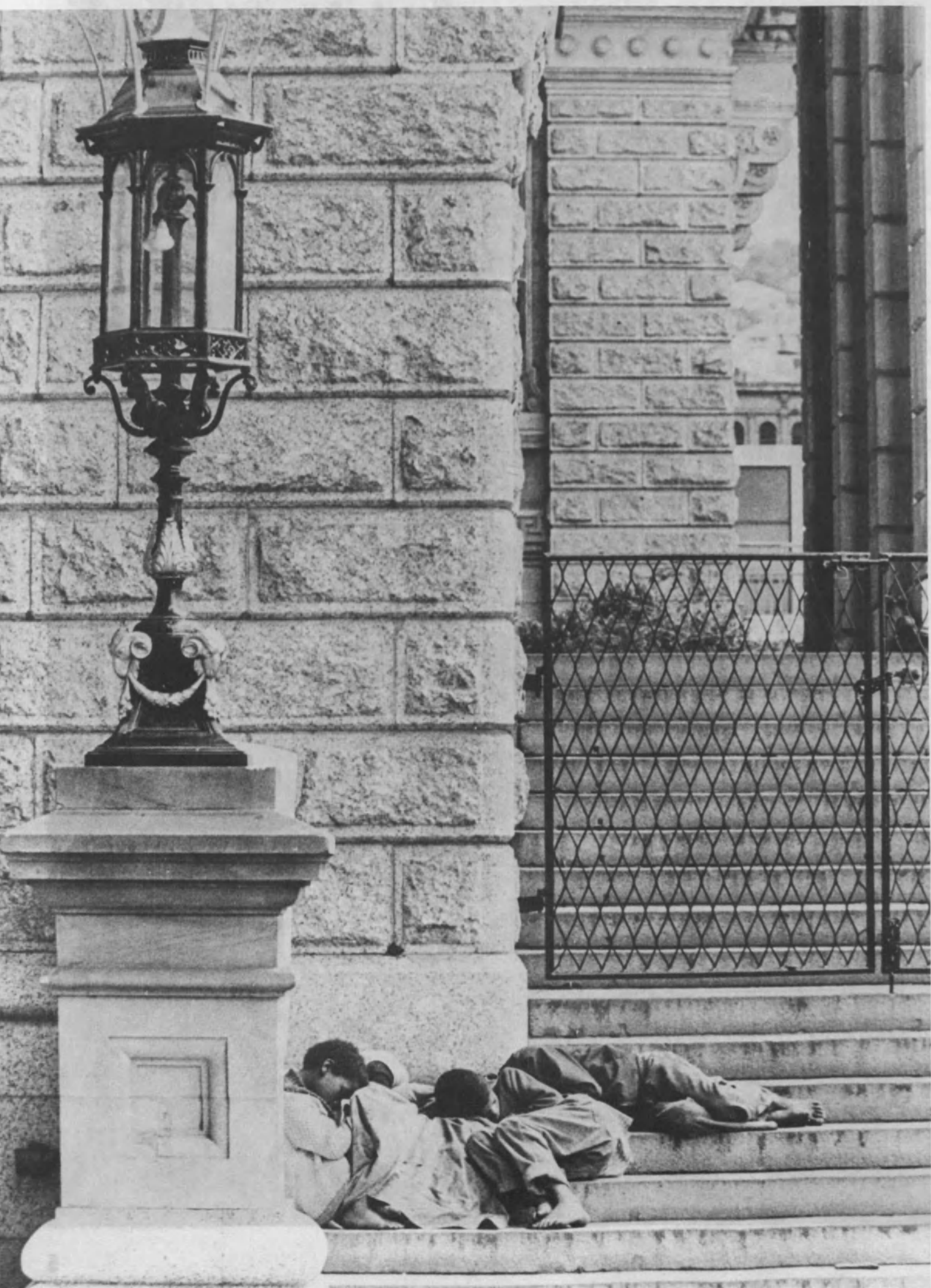
La notion d'éducation, dans ce sens, ne recouvre pas seulement la formation scolaire au sens traditionnel, mais inclut l'éducation sociale qu'un enfant acquiert par ses relations avec les adultes. A ceux-ci incombe la responsabilité d'enseigner aux jeunes une morale et de leur fournir les connaissances théoriques et pratiques indispensables. Ainsi l'éducation des enfants, au sens large, doit-elle les préparer à vivre dans un monde transformé et habité par des adultes à la fois sensibles et intelligents.

C'est dans cette optique qu'il faut examiner la vie et le développement de l'enfant en Afrique du Sud. Et d'abord ceux de l'enfant noir, puisque c'est lui qui est désavantagé et victime du système. En Afrique du Sud, l'enfant noir, dès sa naissance, est mis au ban de la société. Il n'acquiert pas automatiquement la citoyenneté qui a pour corollaire la prise en charge de son développement physique et mental et de son plein épanouissement scolaire et culturel. Il naît au sein d'une pauvreté délibérément entre-

En cette Année internationale de l'Enfant, cette photo rappelle que des milliers d'enfants africains connaissent, dans le régime de l'apartheid, un sort aussi tragique que celui de leurs aînés. Fondé sur l'oppression et l'exploitation, ce système atteint tous les aspects de leur vie : hygiène, alimentation, éducation, logement, et peut même aller, dans certains cas, jusqu'à faire d'eux des orphelins. Sur la photo on voit le fils du dirigeant noir Steve Biko assister aux obsèques de son père. Co-fondateur du Mouvement de la conscience noire, qui a pour objectif d'aider les Africains à recouvrer leur dignité, Steve Biko est mort le 12 septembre 1977 dans une prison de Pretoria, à l'âge de 30 ans. Il fut emprisonné sans jugement, gardé nu dans une cellule et subit des sévices au cours des interrogatoires. Une enquête fut ordonnée pour faire la lumière sur les circonstances de sa mort, qui provoqua un scandale international, mais aucune poursuite judiciaire ne fut entamée. Le 8 décembre 1977, l'Assemblée générale des Nations Unies se déclara "profondément bouleversée par l'assassinat lâche et horrible en détention de Stephen Biko" et condamna "l'arrestation arbitraire, la détention et la torture qui ont abouti à l'assassinat de Stephen Biko."

Photo © Fonds international de défense et d'assistance, Londres





tenue, laquelle n'a aucune raison d'être dans un des pays les plus riches en ressources naturelles.

Non loin des quartiers noirs vivent les enfants blancs et leurs parents. Ces enfants blancs connaissent une telle abondance qu'ils jouent avec la nourriture. Or, ces aliments qui entrent dans leurs jeux suffiraient à nourrir deux ou trois enfants qui meurent du Kwashiorkor. Si leurs parents le désirent, ces enfants blancs peuvent même avoir un chien ou un chat. Ceux-ci recevront la meilleure nourriture possible si bien que les animaux vivent mieux que les humains. Voilà qui représente déjà toute une éducation, car l'enfant finira par considérer les animaux comme supérieurs aux membres de sa propre espèce.

La pauvreté totale qui règne dans le milieu où naît l'enfant noir est responsable du délabrement physique dont sont victimes ses parents. Et il en va de même pour l'enfant. Il fait potentiellement partie des 200 enfants sur 1.000 voués à la mort. S'il habite dans les zones rurales, ses chances de survie sont encore moindres. Il risque d'être l'un des 400 enfants sur 1.000 destinés à mourir précocément. La seule raison de cet état de choses réside dans le fait

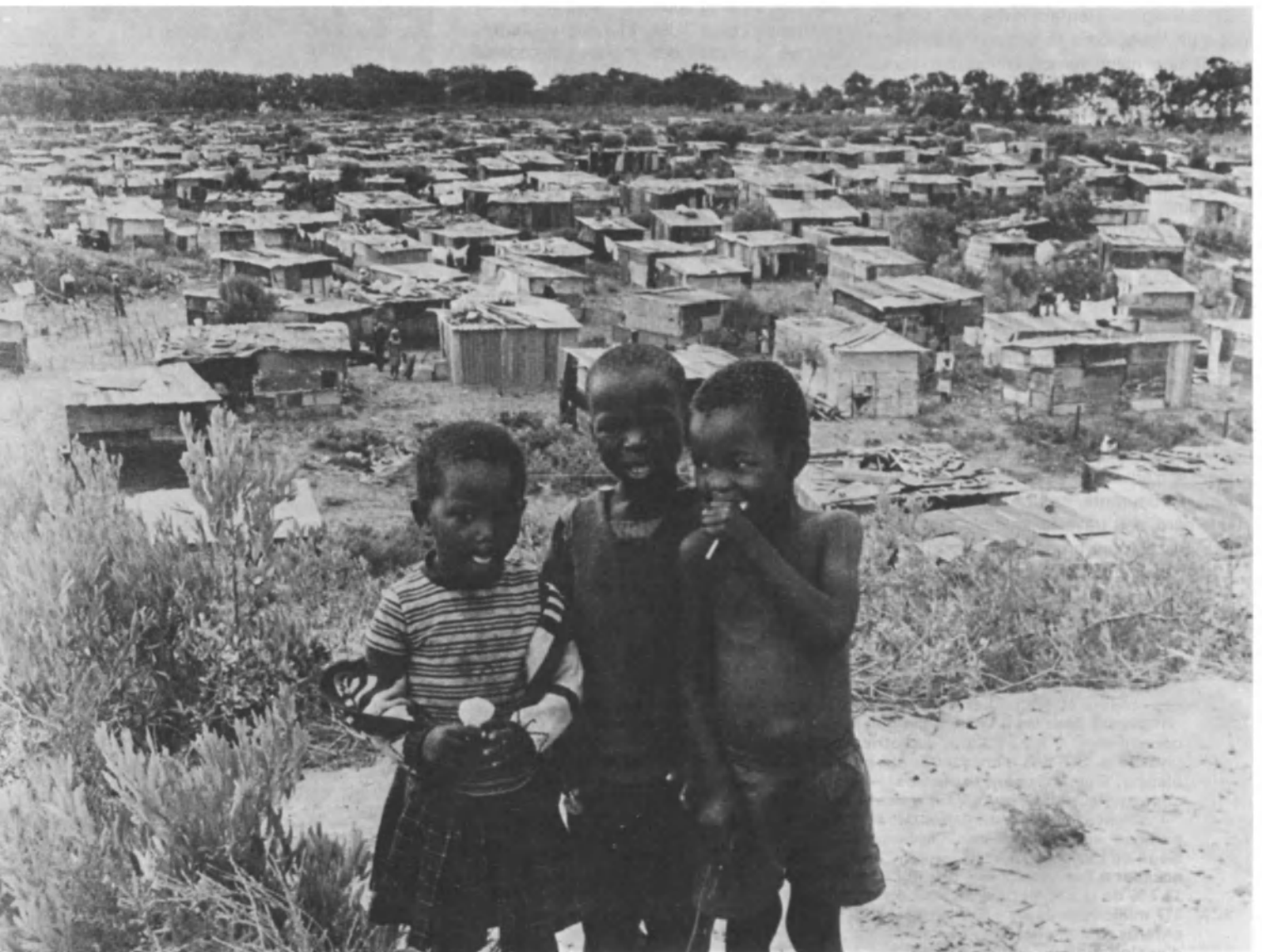
qu'il est victime d'une politique délibérée de discrimination raciale. S'il parvient à survivre à la période dangereuse de la petite enfance, il n'en reste pas moins exposé aux nombreux maux et maladies qui frappent ceux de sa race.

Prenons comme exemple le cas de deux petites filles, une noire et une blanche. Bien que les parents de la première paient les impôts les plus élevés du pays, (le revenu minimum imposable est de 750 rands pour les blancs contre 360 pour les noirs), le quartier est totalement oublié des services de nettoyage et de santé. Si la petite fille tombe malade, elle doit entreprendre un long voyage jusqu'à un hôpital surpeuplé où les parents auront sans doute à attendre toute la journée sous un soleil brûlant. Pourquoi ? Parce que les noirs ne comptent qu'un médecin pour 44.000 habitants, alors que les blancs disposent d'un docteur pour 400 habitants.

Ainsi, non seulement la petite fille blanche mange bien et vit dans un environnement soigneusement entretenu, mais elle reçoit des soins médicaux immédiats. Si elle tombe malade, toutes les facilités médicales lui sont aussitôt accessibles. Elle grandit sous la surveillance et avec l'assis-

En Afrique du sud, l'enfant noir, comme ses parents, vit au ban d'une société riche. Un logement décent serait indispensable à son développement normal ; alors que dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'enfant blanc jouit d'une situation privilégiée, les familles noires doivent souvent partager un petit logement, sans électricité ni installations sanitaires. Dans les faubourgs pullulent les bidonvilles (ci-dessous) où les noirs qui travaillent en ville doivent rentrer chaque soir sous peine de subir les sanctions infligées à ceux qui ne respectent pas le couvre-feu. A gauche, un groupe d'enfants dort sur le perron de l'hôtel de ville.

Photos © Steve Bloom et le Fonds international de défense et d'assistance, Londres



l'absence de tous les services de santé de l'Etat. Sa nourrice n'est autre, peut-être, que cette mère noire qui chante :

"Ainsi mon enfant est mort
Pendant que je prenais soin des enfants
du conquérant
Pendant qu'ils engraisaient
En suçant jusqu'à la moelle la richesse
de nos ancêtres."

D'après ce tableau, il est clair qu'aucun enfant ne reçoit une éducation adaptée à l'évolution du monde contemporain. La petite fille blanche a une vision faussée de la réalité lorsqu'elle prétend appartenir à un monde dans lequel sa race est éternellement privilégiée. L'enfant noire, elle, développe un "syndrome de victime", ou bien nourrit une haine féroce envers l'univers brutal qui l'entoure. En grandissant, elle risque de voir la police surgir au petit matin et emmener ses parents après les avoir brutalement tirés du lit. Si elle a de la chance, elle sera confiée à une sœur aînée. Sinon, les voisins, qui ne connaissent que trop la violence du monde qui l'entoure, s'occuperont d'elle. L'arrestation de ses parents est peut-être due au simple fait qu'ils n'avaient pas de permis de séjour en zone urbaine.

Si cette enfant a été élevée à la campagne, et que son père a pris un engagement de trois ans dans les mines, elle peut ne connaître qu'un seul de ses parents. Elle grandira alors en étant privée de l'amour et des soins de ses père et mère, ce qui perturbera son équilibre. La présence d'un seul parent est courante, car les lois sont telles que le père, soit travaille sous contrat, soit est en prison (pour un des nombreux délits fixés par une législation discriminatoire), ou

bien encore réside si loin de son lieu de travail qu'il ne peut rentrer chez lui que de temps à autre.

Ainsi l'enfant noir souffre-t-il de conditions de vie cruelles et de l'absence de l'éducation dont bénéficient habituellement tous les enfants. Son existence est physiquement, psychologiquement et affectivement précaire: même celle des adultes, dans son entourage, donne un sentiment de décrépitude sociale. Dans ces conditions, la famille éclate ou bien doit se livrer, pour survivre, à des activités illégales, et les enfants deviennent très vite "adultes". Même s'ils restent jeunes physiquement, il leur faut en effet apprendre à survivre dans un monde brutal. Il leur faut apprendre très tôt que le monde des adultes est capable d'une très grande agression physique et morale. Un père de famille africain raconte l'histoire suivante, dont la fin, exceptionnellement heureuse, ne fait que souligner le côté déchirant :

"J'étais désespéré, je ne savais que faire. Je venais de perdre mon enfant, mort de faim. Quelqu'un sait-il ce que c'est pour un père de voir son enfant mourir de faim? Je me suis souvent demandé, en passant devant les riches maisons des blancs, comment ils pouvaient nourrir des animaux alors que nos enfants mouraient de faim.

Quand mon deuxième enfant est mort, j'ai marché, marché jusqu'à ce que j'arrive à une grande ferme. J'ai décrit ma situation à un homme de haute taille, un Boer à qui appartenait la ferme. Je cherchais un emploi, n'importe quel emploi pour n'importe quel salaire. C'était un homme étrange. Il m'invita à entrer chez lui tout en

me regardant droit dans les yeux. Je n'avais pas peur de lui. Je ne mendiais pas. J'ai simplement répété ce que j'avais dit.

Sans me répondre, il prit son téléphone et parla avec son frère à Johannesburg. Il lui demanda s'il avait du travail pour moi dans sa firme. Son père répondit par l'affirmative. Toujours sans dire un mot, il écrivit l'adresse et me donna 20 rands. J'étais stupéfait. Mes ancêtres avaient entendu ma prière! A partir de ce jour-là, je n'ai cessé de rêver de mon enfant mort.

A mon arrivée à Johannesburg, je fus accueilli par un certain M. Buysen qui me



Le tableau troué qu'on voit sur cette photo, prise dans une école secondaire de Soweto, le faubourg noir de Johannesburg, en dit long sur la situation scolaire des enfants et des jeunes de la communauté africaine. L'école est gratuite et obligatoire pour les blancs, mais non pour les enfants africains : selon les chiffres donnés en 1977 par l'Institut sud-africain des relations raciales, 51,8% des noirs de plus de quinze ans n'ont jamais été à l'école (c'est le cas seulement de 0,9% de blancs). Quand ils sont scolarisés, les noirs doivent payer leurs fournitures et apporter leur contribution aux caisses des écoles ; rares sont ceux qui franchissent le cycle primaire. Un document du Bureau International du travail présenté au séminaire sur "l'enfant sous le régime de l'apartheid", organisé au siège de l'Unesco, à Paris, en juin 1979, révèle qu'en 1975, 0,9% des noirs ont pu accéder à l'université. En 1976-1977, les dépenses pour l'éducation des blancs (soit 17,7% de la population) se sont élevées à 824 millions de rands, contre seulement 117 millions pour les noirs (65,7% de la population). L'éducation donnée aux enfants et aux adolescents s'inscrit dans ce système d'oppression et d'exploitation qu'est l'apartheid.

Photo © Fonds international de défense et d'assistance, Londres

reconnut entre cent autres. Sans doute parce que j'étais si perdu et si troublé. Maintenant je peux raconter mon histoire, car M. Ross nous a donné, à moi et à ma famille, une vie nouvelle. Je suis gérant d'une de ses fermes où j'occupe avec ma famille une maison confortable. C'est ça l'Afrique du Sud? Comment des gens peuvent-ils vivre comme ça ici?"

Pour ma part, j'ai été le témoin de nombreuses tragédies où des enfants étaient impliqués. Nos voisins ont perdu plusieurs enfants, morts du Kwashiorkor. Les symptômes précédant la mort étaient tou-

jours les mêmes: yeux larmoyants, estomac gonflé, mouvements ralentis. Même quand nous étions petits, nous savions, en voyant ces symptômes, que l'enfant allait mourir. Il allait soudain devenir "vieux", s'isoler des autres. Nous aussi commençons à le fuir et à regarder par dessus la palissade pour voir ce qui arrivait à notre ami. Quelques jours plus tard, on apprenait qu'il était mort.

Je n'oublierai jamais non plus comment nous avons transporté notre jeune cousin dans une brouette parce que les noirs n'avaient pas droit à une ambulance. Il

mourut peu après. C'était encore un petit garçon. Il semblait résigné à mourir et, dans sa "maturité", il était, plus que nous, capable de lutter contre sa maladie. Il nous dirigeait comme quelqu'un qui avait soudain acquis une grande autorité sur sa vie. Nous faisons tous partie d'un monde qu'il avait créé. Même les adultes restaient interdits lorsque nous, les enfants, nous chantions et riions sous sa conduite.

La vérité, c'est que les enfants, dans ces conditions anormales, connaissent une croissance affective d'une extrême rapidité. Mais cette "croissance" ne permet





Photo © Fonds international de défense et d'assistance, Londres

Sous ses dehors bucoliques, cette photo (ci-dessous) cache le drame de milliers de femmes en Afrique du Sud. Loin de leurs époux employés dans les cités des blancs, les Africaines sont obligées de résider dans des réserves pour noirs ou bantoustans. Pour assurer leur subsistance et celle de leurs enfants, elles doivent cultiver elles-mêmes la terre. Si elles suivent leurs maris dans certaines zones urbaines sans autorisation spéciale, elles enfreignent la loi : à la misère de leur condition s'ajoute alors la peur. Dans le régime de l'apartheid, la répression contre les noirs est partout la règle. Sur la photo de gauche, une mère africaine, terrorisée, fuit, avec ses enfants, les policiers et leurs chiens, dans un bidonville installé "illégalement" à la périphérie de la ville du Cap.



pas un épanouissement mental et affectif sain. Certains évidemment survivent et deviennent des adultes normaux, mais d'autres, plus sensibles, restent handicapés par les traumatismes de l'enfance, ce qui explique la forte population qu'on trouve dans les asiles inhumains pour noirs de l'Afrique du Sud.

Voyons maintenant ce qui se passe pour l'enfant noir lorsqu'il atteint l'âge de la scolarité. En tant que noir, il ne disposera pas d'une école maternelle financée ou subventionnée par l'Etat, et recevra donc une éducation pré-scolaire des plus réduites. Les parents sont trop occupés à gagner misérablement leur existence pour avoir la possibilité d'enseigner quoi que ce soit aux enfants. Cette situation va à l'encontre de la tradition africaine qui veut que les grands-mères et les mères prennent tôt la responsabilité de former les enfants en leur apprenant des contes et des poèmes.

Selon le système discriminatoire en vigueur, les enfants sont devenus, directe-

ment ou indirectement, un rouage dans les mécanismes de production des blancs. Dans l'exemple cité (qui est le plus fréquent), les enfants assurent les travaux domestiques pour que les adultes puissent gagner ou accroître leurs maigres revenus.

Dès leur entrée à l'école, les enfants savent, comme leurs parents, qu'ils représentent un précieux investissement qui contribuera à améliorer le budget familial. Il n'y a pas là de quoi s'étonner, car le temps alloué à leur éducation est très court : tout juste suffisant, à vrai dire, pour leur permettre de comprendre les instructions de leur futur patron blanc.

L'éducation scolaire est donc elle-même conçue pour engendrer des sentiments d'infériorité. Son objectif principal est de préparer l'enfant noir au statut inférieur qui l'attend dans la société. Cette préparation prend des formes compliquées. Les livres, les leçons et les facilités scolaires, sont conçus pour amener l'enfant noir à accepter sa position d'infériorité.

Dans le système de l'apartheid, le monde

est limité pour l'enfant noir, mais il l'est aussi pour l'enfant blanc. Il faut, en effet, apprendre à celui-ci à trouver normal ce système. Sa vision de la vie, du monde, de l'histoire est circonscrite et façonnée par les impératifs de la propagande et du maintien du pouvoir. C'est pourquoi les enfants, qu'ils soient blancs ou noirs, ne sont pas aptes à vivre dans un monde plus vaste et changeant. Certes, l'enfant noir, une fois rejeté le principe de l'apartheid, est plus à même d'évoluer dans un monde en perpétuelle évolution. Ce n'est qu'une mince consolation au regard des milliers d'enfants noirs qui meurent inutilement de maladie ou qui sont handicapés mentalement par un système brutal et tyrannique.

En cette année de l'enfant, c'est un cruel paradoxe de voir que l'Afrique du Sud, pays qui mutile impitoyablement les enfants, reçoit une aide morale et financière de nations qui parlent de l'enfant avec le plus de force et de sentiment. Serait-ce là Judas Iscariote déplorant sa propre trahison ?

Mazisi Kunene



Photo © Tony McGrath et le Fonds international de défense et d'assistance, Londres

Papouasie Nouvelle - Guinée

Traditions culturelles d'une jeune nation

par John Kolia

"SEPT cents dialectes différents", "des groupes sociaux restreints", "une mosaïque de cultures": de telles formules sont monnaie courante quand on parle de cette partie de la Mélanésie que constitue la Papouasie Nouvelle-Guinée.

En fait, affirmations et classifications de ce genre se fondent sur des données établies en Europe il y a longtemps déjà. Les recherches actuelles mettent au contraire l'accent sur les ressemblances de plus en plus nombreuses qu'on perçoit dans le langage, la religion, les lois, l'architecture, les coutumes et les beaux-arts. Ce qui ne signifie pas qu'il faille nier l'existence d'une variété étonnante dans cet ensemble: *la diversité dans l'unité*, telle est la formule qui pourrait résumer l'originalité profonde de la culture de la Papouasie Nouvelle-Guinée.

La religion pratiquée dans la région était la plus ancienne au monde: l'animisme. C'était un culte organisé, du moins à l'échelle locale, et qui restait sensiblement le même d'un lieu à un autre, en fonction des besoins du groupe et de l'interprétation des exigences des esprits qui, croyait-on, animaient à leur guise — non sans mystère et parfois même caprice — la flore, la faune et les roches.

Cette religion est encore observée aujourd'hui mais elle revêt de nouvelles formes, car, comme toute manifestation de la vie spirituelle, elle a dû s'adapter à l'évolution du monde. Il n'y a guère que les habitants des îles Mortlock, au Nord de la province des Salomon, qui aient su résister aux incursions du christianisme de l'ère victorienne.

"Nous sommes chrétiens à présent et avons renoncé à toutes nos mauvaises coutumes d'antan", vous diront fièrement mais avec tristesse maints villageois. Heureusement cette affirmation, ce dénigre-

Cette peinture (à droite) provient d'une "maison des hommes" ou "de culte" (Haus tambaran) de Ulupu dans le district du Maprik septentrional, en Papouasie Nouvelle-Guinée. Elle est faite de feuilles de palmiers cousues et peintes avec des pigments minéraux et de la suie. Des peintures de ce type décorent l'intérieur des maisons des hommes lors des cérémonies d'initiation. Le visage peint symbolise un ancêtre ou un esprit du clan. Des visages analogues, disposés en rangs et combinés à d'autres motifs, ornent aussi les façades des maisons de culte. Sur la page de droite, un masque de Papouasie Nouvelle-Guinée confectionné avec des plumes.

Photo H. Weber © Musée d'ethnologie, Bâle

Photo © Missie Museum, Steyl, Pays-Bas

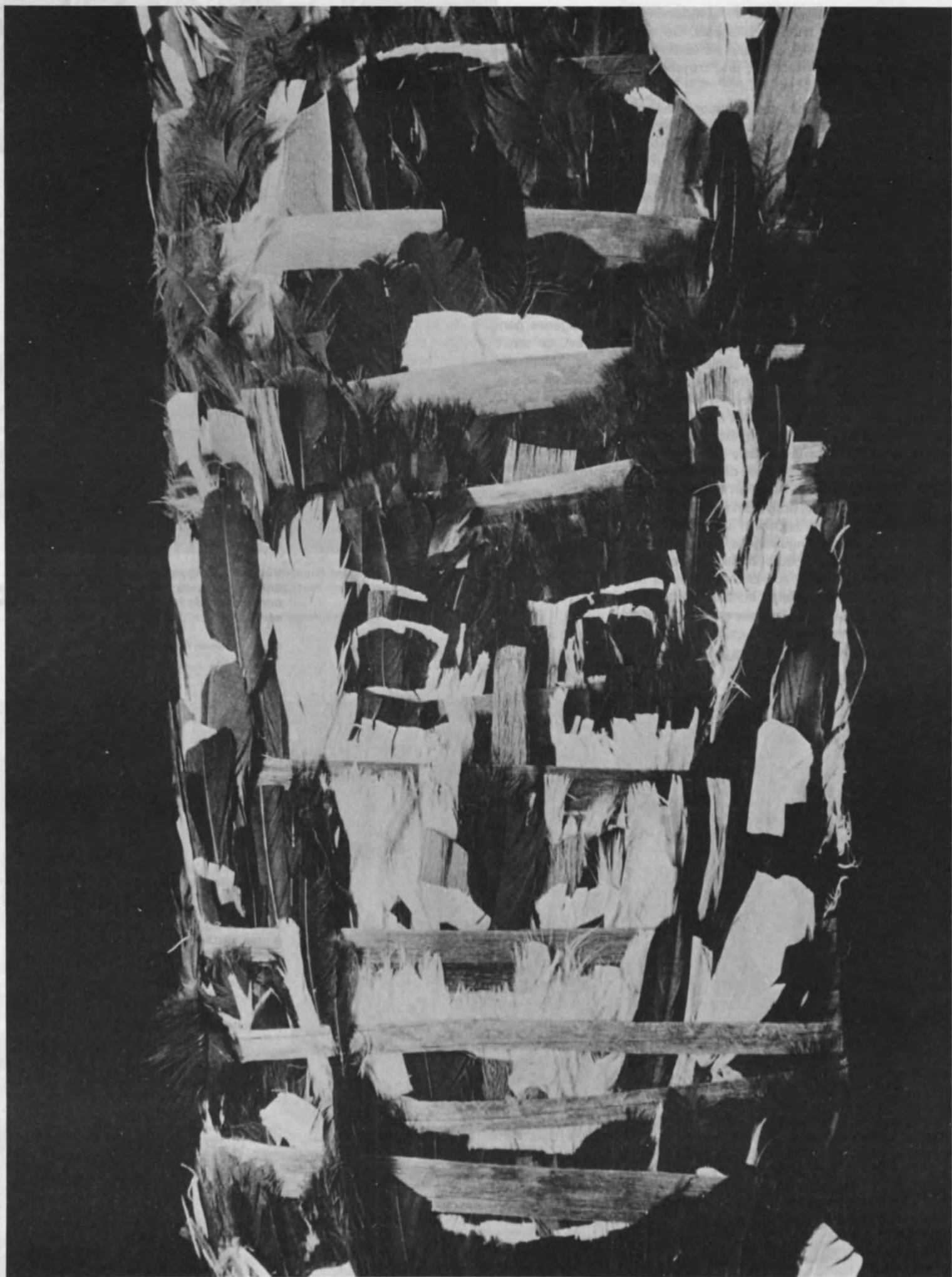


ment apparent des coutumes passées, ne résistent guère à l'examen. Les habitants de la Papouasie Nouvelle-Guinée ont toujours philosophé et cherché à relier le naturel au surnaturel, et, comme ils l'ont fait tout au long de leur histoire, ils savent encore adapter à des fins pragmatiques qui leur sont propres les idées venues d'ailleurs.

Comme dans toute société homogène, la pensée philosophique ou religieuse a laissé son empreinte sur ces formes interdépendantes de l'activité humaine que sont l'organisation de la vie sociale, l'expression artistique, l'économie ou ce qu'on appelle

les coutumes. L'enchevêtrement de celles-ci a dû frapper plus d'un ethnologue de la première moitié du 20^e siècle, tel F. E. Williams, qui a étudié la culture du peuple Oro-kolo de la province du Golfe. Cérémonies et costumes pouvaient certes sembler maléfiques, bizarres, voire comiques, à un observateur superficiel, et les drames villageois prêter à sourire. Pourtant, chaque élément de l'ensemble était en rapport avec les autres, comme le prouve, par exemple, le langage employé dans les cérémonies et la vie quotidienne. Ainsi trouve-t-on des mots de même origine pour décrire un poisson, un insecte auquel il ressemble un peu, une

JOHN ALEXANDER KOLIA, papoua néo-guinéen, spécialisé dans l'étude de l'histoire orale et des langues vernaculaires, est directeur de l'Institut des études de Papouasie Nouvelle-Guinée.



variété de légumes et le comportement d'un certain type de villageois. De telles interférences linguistiques se rencontrent dans un mot descriptif, une croyance, un chant, ou un ornement.

L'homogénéité des traditions mélanésiennes est confirmée par la tradition orale. L'histoire des îles de la Nouvelle-Guinée reste à écrire. Personne aujourd'hui n'irait prétendre qu'un petit siècle de colonialisme succédant à cinquante milliers d'années soit autre chose qu'une notule en bas de page. Il n'est donc pas surprenant qu'on ait recours à des témoignages oraux, recueillis par des chercheurs venant de l'Université de Papouasie Nouvelle-Guinée, de l'Institut des Etudes sur la Papouasie Nouvelle-Guinée et du Musée National.

Les matériaux déjà rassemblés révèlent l'existence d'un système complexe de courants, de batailles, et de routes commerciales. Tout comme des données linguistiques permettent l'établissement de cartes provisoires et de schémas migratoires, les témoignages oraux rassemblés commencent à révéler les grandes lignes de l'évolution suivie dans le passé. Ainsi, on a découvert que les Mélanésiens pouvaient aussi bien négocier des traités de paix et coexister, malgré les barrières linguistiques, que se battre pour défendre leurs droits. Un exemple notoire de cette coexistence est celui des Motu austronésiens et des Koita non-austronésiens à l'emplacement du futur Port Moresby.

Cette observation illustre aussi la

manière dont l'histoire peut être déformée. Nous avons des informations sur les gens vivant dans les parages de Port Moresby parce que des missionnaires ont appris le Motu et noté tout ce qu'ils pouvaient comprendre des vieilles légendes. Mais le même processus se déroulait partout, par exemple entre les Kiwai de Tureture sur la côte de la province occidentale et les non-Kiwai de l'intérieur du Kunini. Dans ce dernier cas, les deux dialectes, quoique non austronésiens, provenaient de familles linguistiques différentes.

Bien que les migrations austronésiennes aient dû créer des remous parmi les peuples non austronésiens (comme ces derniers l'avaient fait chez les premières peuplades indigènes pendant de très longues périodes), ce serait simplifier abusivement que de vouloir décrire l'histoire mélanésienne comme un vaste conflit entre les austronésiens et les non-austronésiens. Il y eut hostilité et coexistence entre les villages, les groupes dialectaux, les familles linguistiques, entre la montagne et la plaine, les habitants des îles et ceux du continent.

Les échanges de toute nature ont également donné lieu à celui des idées, à l'emprunt réciproque de motifs, de chants et, évidemment, de vocabulaire. Pour cette



Veuve Kiwai portant le deuil dans le village de Tirio, près du fleuve Fly, dans la province occidentale de Nouvelle-Guinée. Photo prise en 1910.

Photo G. Landtman © Musée national de Finlande, Helsinki



"Haus tambaran", maison des hommes et lieu de culte, photographiée au début du siècle dans le village de Malinge, au Sepik oriental, en Papouasie Nouvelle-Guinée. C'est là que se réunissaient les hommes du village pour célébrer les cérémonies d'initiation au culte traditionnel des esprits de la tribu.

Photo Roesicke © 1977 Conseil culturel national, Papouasie Nouvelle-Guinée. Tirée de *Masken und Geheimbunde in Melanesien*, de Nevermann, 1933

Un groupe d'adolescents coiffés des hauts masques Kovave, se préparent, sur la plage de Orokolo, dans la province du Golfe, à participer à une course. Les jeunes qui vont être initiés reçoivent ces masques, représentations plastiques des esprits du clan. Ils devront ensuite, pendant un mois, aller et venir journallement sur la plage ; en offrande, ils recevront des porcs qu'ils tueront à l'arc. A la fin de la période d'initiation, ces masques leur sont ôtés, puis brûlés.

Photo F.E. Williams © Office de l'information, Konedobu, Papouasie Nouvelle-Guinée



Danseurs tolaï de la Nouvelle-Bretagne orientale, photographiés en 1890 portant leurs masques et leurs costumes caractéristiques.

Photo © Musée Linden, Stuttgart, République Fédérale d'Allemagne

raison, de nouvelles dérivations sont apparues et ce qu'ont vu les premiers observateurs étrangers étaient à leurs yeux le résultat final — résultat lui-même provisoire — de toute une série d'événements et d'interactions.

Aujourd'hui, les traces de ce processus sont perceptibles. Les importations occidentales, matérielles et autres, ont pénétré profondément dans la culture traditionnelle. En certains endroits, la culture, du moins sous ses formes d'expression visibles, s'est considérablement appauvrie. Ailleurs, en revanche, les destructions et les perturbations ont été bien moindres. Dans certains cas, comme à Gogodala, dans la province occidentale, il s'est produit un renouveau culturel.

Faut-il que nous nous efforcions tous de "préserver la culture" ? C'est, de toute évidence, impossible et la "conservation" d'un certain idéal du passé a souvent été tournée en ridicule. On peut cependant préserver la splendeur du passé quand elle se présente sous forme d'objets fabriqués, comme le fait le Musée National de Papouasie Nouvelle-Guinée. On peut, de la même façon, conserver les chants grâce aux bandes magnétiques, les danses et les ornements grâce aux films. Cette tâche est menée sous la responsabilité du Conseil National de la Culture. Elle n'a pour limite que le manque de fonds et de personnel.

Toutefois, il y a encore plus à faire pour la culture que de la préserver. On peut encourager les gens à être fiers de leur



Photo © 1977 Conseil culturel national, Papouasie Nouvelle-Guinée.
Titre de *Kierige life and art : a look at a New Guinea people*, de Dark, 1974



Photo Roesicke © 1977, Conseil culturel national, Papouasie Nouvelle-Guinée.
Titre de *Masken und Geheimbünde in Melanesien*, de Neveermann, 1933

▶ passé comme de leur avenir. A l'École Nationale des Beaux-Arts, on insiste sur la poursuite du développement culturel aujourd'hui. Certes, des influences modernes se feront sentir: il en a toujours été ainsi dans l'histoire. Mais aujourd'hui, les influences viennent du monde entier, et c'est une bonne chose. Cependant, on peut aider les artistes indigènes à développer leurs moyens d'expression personnels: nous ne serions pas surpris s'ils choisissaient de reproduire des motifs semblables à ceux du passé ou d'en créer qui soient originaux. Le Théâtre National et le Théâtre Raun Raun des Highlands, donnent des spectacles qui sont tantôt traditionnels, tantôt originaux ou les deux à la fois. De même, des films comme "Tendez les tambours", sur l'autodécoration chez les Engas ou "Les Archers rouges", sur la cérémonie Ida de la Province intérieure du Sepik occidental, constituent des documents récents sur les coutumes actuelles. Demain, les choses changeront peut-être. Il faut espérer que ce sera tout aussi beau et intéressant, et non pas seulement un fatras de produits de consommation en matière plastique.

Les techniques mises au point dans la société traditionnelle pour permettre à chacun d'accomplir sa fonction étaient assurément remarquables. Quand on voit les constructions en fibre édifiées à la hâte dans la banlieue de Moresby, on pourrait être pris de nostalgie et regretter l'habileté artisanale et la grâce architecturale de certains vieux bâtiments comme la maison de

Photo © Musée national de Papouasie Nouvelle-Guinée, Port Moresby



Masques et flûtes

En haut à gauche, masque *bukumo* en cours de fabrication dans le village de Kurwok, en Nouvelle-Bretagne septentrionale. Le masque, fait d'une armature en bois adaptée à la tête du porteur, est soutenu au moyen d'anses parallèles aux bras. La crête est composée de lianes et ornée, aux extrémités, de plumes de calao et d'aigle. En haut à droite, un masque initiatique du village d'Angriman, dans le Sepik oriental. Cet énorme masque représente sans doute le démon ou le monstre qui avale les initiés pour les rejeter ensuite, dotés d'une nouvelle vie. En bas, des joueurs de flûtes, appartenant peut-être au village de Kanganamam, au Sepik oriental. Dans les cérémonies d'initiation le son de ces instruments symbolise la voix des ancêtres. Les flûtes sont des objets sacrés que l'on conserve dans la "haus tambaran" et dont la vue, comme celle des masques, est interdite aux non initiés que sont les femmes et les enfants.

cérémonie baptisée *haus tambaran*. En maints endroits, les individus étaient des spécialistes. Nombreux étaient ceux qui pouvaient participer à la construction d'un canoë ou au traînage d'un arbre de la forêt. Mais il fallait une main experte pour transformer l'objet utilitaire en quelque chose qui ait un lien graphique avec cette vie ou avec l'au-delà. Pendant la période coloniale, certains de ces artistes furent employés comme manœuvres dans les secteurs modernes de l'économie. On peut encourager ceux qui n'ont pas perdu la pratique à remplir à présent leur rôle véritable quand bien même ils décident de fabriquer des objets artistiques de qualité inférieure pour le commerce touristique, un choix qu'il est difficile de contrarier, et d'où surgiront peut-être des formes nouvelles et intéressantes.

Les raisons psychologiques de l'usage fréquent du masque ont souvent intrigué les chercheurs. Le masque qu'on voit utilisé de façon spectaculaire sur la photo en haut à droite est bien plus qu'un masque. Evoque-t-il des visions terrifiantes ou suscite-t-il des protestations contre le "phallocratisme"? C'est là une accusation fréquemment portée contre la vie traditionnelle. Ceux qui ont séjourné un certain temps dans les villages ont sans doute une impression plus nuancée. Les femmes travaillent dur, mais c'est habituellement le cas pour tout le monde. Le travail au village nécessite souvent la coopération des sexes. Dans certaines régions, les femmes jouent un rôle très important, voire dominant, et la filiation paternelle n'est en aucune façon la règle. Dans la vie du village (mais pas toujours à la ville), il existe des moyens pour protéger les droits et la dignité des femmes. Celles-ci sont capables de combattre à côté des hommes; mais il n'en reste pas moins que les vieillards, les femmes et les enfants ont souvent dépendu pour leur défense des hommes actifs.

Ce ne sont là que quelques-unes des multiples facettes de l'art avec lequel le Mélanésien a su tirer parti de son environnement, et trouver une explication du monde proche et lointain. Celle-ci valait pour le groupe social restreint où il vivait en ce temps-là, bien avant l'arrivée d'étrangers sur ses rivages, mais elle n'était pas pour autant "primitive". "Primitif" signifie quelque chose de totalement différent et "restreint" est totalement erroné. La vision du monde du Mélanésien, que nous découvrons avec émerveillement, se révèle non pas restreinte mais "ouverte", car elle pénètre au cœur des objets qui l'entourent, dans les profondeurs de la terre et jusqu'aux horizons lointains de l'univers visible.

John Kolia



Photo © Musée d'ethnologie, Berlin (Ouest)

Masque des îles Tanga (nord de la Nouvelle-Irlande) en *tapa* — une matière souple tirée de l'écorce du mûrier — tendu sur une carcasse de rotin et décoré de peintures. Ce masque, aux ailerons latéraux très développés, est un objet typique de l'art *malanggan*. L'institut des études de Papouasie Nouvelle-Guinée a réuni, à partir des riches collections du Musée australien de Sydney et avec la contribution financière de l'Unesco, une importante documentation photographique sur cet art traditionnel.

L'art malanggan de la Nouvelle-Irlande

par Patrice Godin

CONSIDERER l'art *malanggan* de la Nouvelle-Irlande (près de la Nouvelle-Guinée, dans l'archipel Bismarck, ou Mélanésie) comme la simple création d'objets sculptés, équivaldrait à le priver de la fonction primordiale qu'il a assumée au sein de la communauté: symboliser la continuité de la vie.

Le sens même du mot *malanggan* aide à comprendre la complexité des liens qui unissent cet art à la société où il s'est épanoui. Ce terme, tiré du Raluana, une des

langues parlées par les actuels Tolaï, signifie "danser en l'honneur des morts". En effet, l'ensemble des cérémonies dites *malanggan* consistaient essentiellement en des rituels exécutés en l'honneur de lointains ancêtres ou de parents, généralement du clan maternel, morts récemment (un à cinq ans plus tôt). C'étaient aussi des rites d'initiation à l'âge viril.

Pour ces cérémonies, on fabriquait des objets de bois appelés eux-mêmes des *malanggans*. Si ces sculptures, véritables ensembles de pièces de bois taillées, ajourées et peintes, aux formes enchevêtrées, sont typiques du nord de la Nouvelle-Irlande, les cérémonies, en revanche, avaient des liens avec le sud de l'île, la péninsule de la Gazelle et le nord de la Nouvelle-Bretagne.

L'un des traits les plus caractéristiques de cet art est le fait que les dessins et les

PATRICE GODIN, ethnologue français, travaille au Musée des Arts Africains et Océaniques à Paris. Il se consacre en particulier à l'étude des arts de l'archipel Bismarck (au nord-est de la Nouvelle-Guinée).

motifs ornementaux des figures cérémonielles en bois appartenant aux anciens du clan qui donnaient des instructions aux sculpteurs pour leur exécution. Le clan, de son côté, pouvait céder le droit de les sculpter à un autre clan, mais il devait alors acquérir lui-même un nouveau complexe sculpté et peint par un groupe voisin.

Cet art établit ainsi une double communication : l'une que l'on pourrait appeler "verticale" — la transmission généalogique des thèmes picturaux —, l'autre "horizontale" — l'achat et la vente de droits de reproduction des thèmes sculpturaux.

La décoration de ces grandes sculptures de bois dont la fabrication pouvait durer des années entières, faisait appel aux thèmes mythiques et totémiques ou à la représentation d'événements réels. Les figures représentant les parents défunts étaient disposées pour la cérémonie dans un enclos de bambous, à côté de l'endroit où l'on enterrait ou brûlait les morts. Pour ces fêtes, on fabriquait aussi des masques spéciaux en bois ornés d'éléments divers : tissus, plumes, feuilles ou fibres.

Quoique les cérémonies *malanggan* figurent essentiellement le lien entre les morts et les vivants et l'initiation des adolescents, cet ensemble complexe de rites, qui pouvaient durer plusieurs mois, visait à remplir de nombreuses fonctions sociales. Trois d'entre elles revêtent une importance particulière pour la collectivité.

D'abord, la redistribution des richesses du défunt entre les membres de la communauté : c'est l'un des aspects les plus significatifs de ce rituel de commémoration et d'investiture. Les héritiers étaient tenus de redistribuer, dans le cercle des parents et dans celui des alliés, toutes les richesses matérielles du mort : perles servant de monnaie, animaux (en particulier les porcs), biens mobiliers, etc.

D'autre part : le renforcement des alliances et l'intensification des échanges entre les groupes et les clans. Les *malanggan* fournissaient une excellente occasion de nouer des alliances matrimoniales, politiques et militaires.

Enfin, la transmission, d'une génération à l'autre, des droits et prérogatives fonciers ainsi que fiduciaires et rituels, est un autre aspect déterminant des *malanggan*. La personne qui assumait la charge des cérémonies acquérait les terres et les plantations de cocotiers, le droit de pêche ou le pouvoir magique (sur le vent, la pluie, les plantes) dont le défunt qu'on honorait était le titulaire. Le successeur accédait ainsi à un statut social supérieur qui lui permettait d'influer sur les décisions d'intérêt local.

Les sculptures *malanggan* sont donc loin d'être de simples œuvres d'art. Le dispositif cérémoniel dans lequel elles figurent n'est lui-même qu'une des manifestations les plus typiques et spectaculaires d'un système visant, par le jeu des fêtes et des échanges, de la célébration des mariages et de la commémoration des morts, à contrôler le développement de la vie sociale.

Les cérémonies terminées, on détruisait par le feu les images *malanggan* ou on les abandonnait aux rigueurs du climat tropical. A la lente putréfaction des corps ou à leur incinération sur la terre du clan répond la dégradation des sculptures. Le cycle de l'existence est bouclé : ce que le défunt, dans sa disparition, n'avait pu transmettre à la génération suivante, celle-ci le récupère grâce au *malanggan*. Le simulacre des formes permet de pallier cette rupture et d'assurer, au-delà de la mort des individus, la permanence de la vie.

Patrice Godin

Les deux panneaux latéraux qu'arborent de nombreux masques *malanggan* ne sont pas des oreilles, mais la stylisation des deux planches qui enserraient et maintenaient droite la tête du défunt au moment de la crémation. A droite, un masque *bapong* (côte est de la Nouvelle-Irlande) dont le nez ajouré et massif est emboîté dans la face.

Photo © Jennifer Steele, Musée australien, Sydney



Combinaison des formes, variété des matériaux et des techniques, richesse décorative, polychromie, toutes ces caractéristiques de la sculpture traditionnelle de la Nouvelle-Irlande se retrouvent dans ce masque *nit* de la côte nord-est fait de bois, de mousses et de coquillages. L'un des principaux symboles claniques, l'oiseau, apparaît dans la décoration du visage et des hauts panneaux ajourés.

Photo © Jennifer Steele, Musée australien, Sydney

Dans ce masque *nit*, ci-contre, fait de bois, de rotin et de fibres, les yeux sont figurés, comme c'est souvent le cas, par deux opercules de coquillages qui prêtent un regard fixe et brillant à l'entrelacs des traits. On peut voir, sur le côté, une des mortaises où s'emboîtaient les panneaux manquants.

Photo © Musée d'ethnologie, Berlin (Ouest)



Ce masque aux matériaux divers (bois, fibres, tissus d'écorce, coquillages) combine les images du poisson (les deux côtés du visage), de l'oiseau (le nez) et du serpent (autour de l'œil). Le nez et son prolongement figuratif sont ajustés à la face par des cordelettes (côte nord-ouest de la Nouvelle-Irlande).

Visage de la Papouasie Nouvelle-Guinée

LA majeure partie de la Papouasie Nouvelle-Guinée, située à 160 km environ au nord de la moitié est de l'Australie, occupe la région orientale de la Nouvelle-Guinée, le reste de celle-ci constituant la province indonésienne de l'Irian occidental. Bien que 85 % du territoire fasse partie de cette île immense, le pays contient aussi près de 600 autres îles. Cet ensemble s'étend sur environ 2.080 km d'est en ouest et 1.280 km du nord au sud. Un peu plus petit que la Thaïlande, mais nettement plus grand que la Nouvelle-Zélande ou les Philippines, il a une superficie de 284.000 kilomètres carrés.

Le relief est accidenté: l'ensemble du pays, y compris les îles, est couvert de montagnes escarpées culminant parfois à plus de 4.500 mètres.

Ces formidables barrières sont responsables du morcellement culturel et économique de la Papouasie Nouvelle-Guinée. L'avion a été utilisé bien avant l'automobile ou le camion; la Papouasie Nouvelle-Guinée totalise, dit-on, plus de voyages aériens par habitant qu'aucun autre pays au monde. Ce développement précoce des transports aériens fut parallèle à l'exploitation des mines d'or. Une bonne part du transport des marchandises et la majeure partie du trafic à l'intérieur du pays sont assurées par voie aérienne.

Le réseau routier commence à se développer, mais les difficultés du climat et la nature accidentée du terrain, rendent sa construction et son entretien très onéreux.

Quelques liaisons côtières existent entre les différentes îles; ce moyen de transport est promis à jouer un grand rôle dans l'avenir. Les transports de marchandises par cargos avec l'étranger, sont plus importants que les échanges côtiers, mais la plus grande partie des voyages vers l'extérieur est assuré par avion.

A côté de la complexité des moyens de transports, le système de communications de la Papouasie Nouvelle-Guinée apparaît tout à fait moderne. Le réseau de télécommunications a été considérablement amélioré au cours de ces dernières années. Les P. et T., qui sont propriété de l'Etat, ont installé un réseau téléphonique interurbain qui soutient très bien la comparaison avec ceux de beaucoup de pays développés. Le principal moyen d'information est la radio, contrôlée elle aussi par l'Etat.

Le pays est riche en ressources naturelles. A un moment donné, l'or est venu en tête des produits exportés, mais depuis l'exploitation, en 1972, de la grande mine à ciel ouvert de l'île de Bougainville, le cuivre a pris la première place et représente maintenant, en gros, la moitié des exportations totales du pays, fournissant de 20 à 30 % de son Produit Intérieur Brut. Les forages de pétrole et de gaz donnent des résultats encourageants, mais les gisements ne sont pas encore commercialement exploitables.

Les 2,8 millions d'habitants de la Papouasie Nouvelle-Guinée comprennent une grande variété de groupes ethniques où prédominent les Mélanésiens. L'isolement dû à la présence de hautes montagnes, d'épaisses forêts, de fleuves puissants et de la mer, a permis de préserver des différences culturelles et linguistiques uniques au sein de ces divers groupes ethniques. Quelque 700 idiomes locaux ont été identifiés. L'importance numérique de ces groupes linguistiques varie entre 200 et 300 individus; les plus nombreux atteignent 100.000 personnes. Toutefois, trois lan-

Des enfants, dans une école primaire de Papouasie Nouvelle-Guinée, participent avec ardeur à une interrogation. L'anglais est la principale langue d'instruction dans le système scolaire de la Papouasie Nouvelle-Guinée. Mais on s'efforce aussi de transcrire les langues vernaculaires, d'en maintenir et d'en encourager l'usage. Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 10 septembre au Siège de l'Unesco à Paris, le premier prix de l'Association internationale pour la lecture a été remis à la filiale de l'Institut linguistique d'été de la Papouasie Nouvelle-Guinée pour les réalisations accomplies en faveur des langues vernaculaires.



Photo © J. Hauser, Bâle

gues sont largement pratiquées: le Pidgin, l'Anglais et le Motu.

Les systèmes sociaux en vigueur varient: les modes de filiation peuvent être patrilinéaire, matrilinéaire, ambilinéaire et les obligations sociales, au sein des groupes de parenté, sont complexes. Les membres du groupe doivent aide et assistance à ceux qui se trouvent dans le besoin: c'est une sorte de système de sécurité sociale interne qui ne donne pas envie de quitter le milieu protecteur du groupe. En fait, ce soutien du clan a survécu à l'urbanisation et sert de base au peuplement des villes. Il crée des droits et des devoirs entre membres d'un même clan, et atténue les problèmes des immigrants en milieu urbain. La possession de la terre relève aussi d'un droit communautaire: elle est octroyée aux individus ou aux familles en accord avec le groupe propriétaire. Près de 97 % des terres en Papouasie Nouvelle-Guinée sont cultivées par les populations locales grâce à ces systèmes de jouissance traditionnels.

La population actuelle de la Papouasie Nouvelle-Guinée est presque comparable à celle de la Nouvelle-Zélande, mais représente seulement 1/5^e de celle des Philippines ou de la Thaïlande. Ainsi, par rapport à

sa vaste superficie, le pays est relativement peu peuplé. Près de 40 % de la population est concentrée dans les régions montagneuses du centre, zone qui est restée à l'abri des influences modernes plus longtemps que les autres. Seules les régions montagneuses orientales connaissent une poussée démographique. La population s'accroît à un taux annuel de 2,8 %; elle devrait atteindre les 3,5 millions vers le milieu des années 80. Du fait de cette croissance rapide, la moyenne d'âge est très jeune: en 1971, 46 % des habitants avait moins de 15 ans.

Jusqu'à une date récente, les centres urbains étaient cantonnés dans les zones côtières et rares étaient les villes ayant plus de 10.000 habitants. Après Port Moresby, la capitale et la plus grande ville du pays (76.000), vient la ville portuaire de Lae (38.000). Le taux élevé de migration rurale vers les villes va transformer rapidement ce schéma.

Le système scolaire de Papouasie Nouvelle-Guinée a été mis en place par des missionnaires dès 1872, mais l'extension rapide du rôle de l'éducation n'a commencé qu'en 1960. Cette année-là, 95.000 étudiants furent inscrits dans les établissements scolaires, dont 92.000 dans les écoles primaires, les écoles missionnaires regroupant 80 % de tous les élèves du primaire.

En 1975, 69 % des garçons et 44 % des filles entre 7 et 12 ans ont été inscrits à l'école primaire. L'enseignement secondaire se développe aussi. En 1975, on comptait près de 30.000 élèves dans 88 établissements du second degré qui, pour les deux tiers, étaient des internats tandis que 10.500 élèves recevaient une formation technique, professionnelle ou se prépa-



Photo © Musée national, Port Moresby

La Papouasie Nouvelle-Guinée, une des plus récentes nations du monde, abrite aujourd'hui ses collections dans un musée ultramoderne. Ci-dessus, vue aérienne d'une partie des nouveaux bâtiments du Musée national, ouvert en 1977 à Port Moresby. Le toit incliné recouvre les salles d'exposition ; à droite, les bâtiments circulaires, dans le style des maisons rondes des montagnes de la Nouvelle-Guinée, font partie d'une aire réservée aux activités de plein air. Bien que les collections ethnographiques du Musée contiennent plus de 20 000 pièces, certaines parties du pays sont médiocrement représentées. Quand le musée fut créé, de nombreuses régions avaient déjà été dépossédées de leurs objets traditionnels par des expéditions

chargées de les collecter et, malheureusement, même au cours de ces dernières années, on a constaté maints cas de pillage et de contrebande d'œuvres d'art appartenant à la Papouasie Nouvelle-Guinée. Les moyens dont dispose le nouveau musée prouvent qu'il n'y a pas lieu de s'opposer au retour des objets culturels en Papouasie Nouvelle-Guinée sous prétexte que ce pays ne pourrait conserver son patrimoine dans les conditions voulues et avec un personnel suffisant. Plusieurs accords, prévoyant le rapatriement d'un certain nombre d'œuvres, ont été déjà passés et appliqués avec des musées australiens et le musée national de Nouvelle-Zélande (voir *Courrier de l'Unesco*, juillet 1978).

raient à devenir instituteurs. Cependant, les écoles primaires totalisaient à elles seules 85 % des inscriptions globales.

Il existe maintenant deux universités. L'université de Papouasie Nouvelle-Guinée, à Port Moresby, regroupe 1 000 étudiants à plein temps et 500 à temps partiel, et l'université de Technologie de Lae en compte environ un millier. Il s'agit là uniquement d'internats.

L'assistance médicale a beaucoup pro-

gressé durant le dernier quart de siècle. Un système de soins médicaux a été implanté en milieu rural, par l'installation de postes de secours dans les villages. Aujourd'hui il existe près de 1 600 postes de secours de ce genre, soit plus d'un pour huit villages. Les cas nécessitant une hospitalisation sont dirigés vers l'un des 21 hôpitaux qui fonctionnent comme de véritables bases médicales. La Faculté de médecine de l'université de Papouasie Nouvelle-Guinée offre des possibilités de formation au personnel

des postes de secours et, depuis 1970, aux médecins sanitaires.

Ainsi, la modernisation a-t-elle avancé à pas de géant en Papouasie Nouvelle-Guinée au cours des deux ou trois dernières générations, en particulier depuis la seconde guerre mondiale. Si l'on tient compte de la complexité des données historiques et géographiques, et de la date récente de l'accession à l'indépendance (1975), cette rapidité paraît d'autant plus remarquable.

L'information contenue dans cet article vient d'un rapport de la Banque mondiale : *La Papouasie Nouvelle-Guinée, situation économique et perspectives du développement*, publié par la Banque mondiale en 1978.



Public d'étudiants dans une salle de conférence de l'Université de Papouasie Nouvelle-Guinée, l'une des deux universités du pays, située à Port Moresby. Nombre des étudiants inscrits : 1 000 à plein temps et 500 à temps partiel.

Photo © Parimage, Paris

Bertina et la FAO

Pour beaucoup de gens, c'était une idée plutôt risquée : quelles seraient les réactions d'une fillette de onze ans confrontée à la Conférence mondiale sur la Réforme agraire et le Développement rural ?

Bertina Wijngaarden leur a prouvé qu'ils avaient tort de s'inquiéter, écrit l'auteur néerlandais Matthijs de Vreede. Quand elle est arrivée à Rome, cet été, pour couvrir la Conférence en qualité de correspondante du magazine Samsam, un mensuel hollandais pour enfants consacré aux problèmes du développement, elle a agi en vraie professionnelle.

Bertina avait été envoyée à la Conférence parce que la rédaction de Samsam (un terme malais signifiant "tous ensemble") voulait publier un numéro spécial sur le développement rural et avoir comme correspondant particulier à Rome un des lecteurs de la revue. Bertina, qui vit dans une ferme moderne de 33 hectares du Wieringermeer, un des nouveaux polders des Pays-Bas, a été choisie parmi tous les lecteurs de Samsam. C'est ainsi que Bertina fut invitée à Rome avec sa mère et accréditée auprès de la Conférence des Nations Unies.

Bertina s'est révélée à la hauteur de sa tâche. Elle a écrit une excellente histoire et prouvé qu'un enfant de son âge pouvait fort bien comprendre les problèmes du développement dès lors qu'on lui fournit toutes les informations nécessaires, dans un langage accessible.



Photo F. Jovine, FAO, Rome

Bertina Wijngaarden, la plus jeune journaliste jamais envoyée comme correspondante à une conférence mondiale des Nations Unies, interviewe M. Hohamame Brah, ministre nigérien du Développement rural, dans la grande salle de conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome.

CETTE conférence, c'est à toi qu'elle s'adresse et aux enfants du monde entier. Nous ne pouvons pas changer le monde dès aujourd'hui. Mais ici, à cette conférence, nous essayons de faire en sorte que le monde de demain soit meilleur."

Voilà ce que m'a dit M. Santa Cruz, le Secrétaire général de la Conférence mondiale pour la Réforme agraire et le Développement rural. La conférence a eu lieu cet été, à Rome. "Samsam", un magazine néerlandais qui s'occupe des pays pauvres, m'avait demandé d'assister à cette conférence comme correspondante. Ma mère est venue avec moi.

Quand nous sommes entrées dans le bureau de M. Santa Cruz avec deux photographes, M. Santa Cruz m'a embrassée sur les deux joues et m'a dit qu'il avait 63 ans de plus que moi. "Encore une fois", ont dit les photographes. L'un d'eux s'est même couché par terre pour prendre une meilleure photo.

Alors, j'ai commencé à interviewer M. Santa Cruz. Je lui ai demandé ce que la conférence représentait pour les pays pauvres, et il m'a dit : "Il y a des millions de paysans qui n'ont pas assez de terre, et il faut qu'ils en aient davantage : voilà la chose la plus importante. Il faut aussi qu'ils aient des machines et tout ce qui leur manque jusqu'à présent pour devenir de bons agriculteurs." "Oui", ai-je dit, "Mais ne faut-il pas qu'ils apprennent à se servir de ces machines ?"

M. Santa Cruz m'a dit que c'était, bien sûr, une chose indispensable, et, surtout, qu'avant de prendre des décisions, il fallait consulter les paysans eux-mêmes. Par exemple, les gens des pays riches ne devraient pas dire : "On vous donnera ceci et cela". Il faut laisser les paysans nous dire eux-mêmes ce dont ils ont besoin. On devrait les aider dès à présent à pouvoir s'aider eux-mêmes, afin qu'ils puissent se passer de notre aide à l'avenir. Et M. Santa Cruz m'a dit qu'il espérait bien que les enfants qui liraient mon article comprendraient quel était le sujet de cette conférence, et qu'il est très important d'aider les gens des pays pauvres à résoudre maintenant leurs problèmes, parce que si on ne le fait pas, tout ira de mal en pis quand nous serons grands à notre tour.

Ensuite, nous sommes allés dans la grande salle de conférence. Là, j'ai interviewé le Ministre du Développement rural du Niger. C'est un pays du Sahel. J'ai parlé avec lui de la sécheresse dans son pays. Il m'a dit qu'il ne tombait toujours pas assez de pluie. Je lui ai demandé pourquoi on n'irriguait pas la terre chez lui. Il m'a expliqué qu'il y avait assez d'eau pour ça sous la surface, mais qu'on n'a ni les machines, ni les sous pour faire sortir l'eau et irriguer la terre avec. Quand j'ai voulu savoir s'il y avait assez de terre pour tous les paysans de son pays, il m'a répondu que ce n'était pas un problème. Et aussi qu'il y avait des écoles d'agriculture en nombre suffisant. C'est donc seulement une question d'argent et de matériel.

Un peu plus tard, le même jour, j'ai parlé avec quelqu'un du ministère néerlandais des affaires étrangères et je lui ai demandé ce que le Ministre du Niger devrait faire. Il m'a dit que si le Niger voulait des machines et de l'argent, il n'avait qu'à établir un programme et le donner à l'ambassadeur des Pays-Bas ou à celui d'un pays riche. L'ambassadeur enverrait alors ce plan à son gouvernement, et si celui-ci trouvait le programme vraiment bon, le Niger recevrait de l'argent et des machines. C'est ainsi que ça se passe. Entre temps, nous étions allés à la salle de presse, pour mes interviews.

J'avais emprunté un petit magnétophone à cassette pas plus épais que deux livres de poche. C'était rudement pratique : pendant les interviews, je n'avais rien à écrire, et je prenais des notes après en écoutant la bande.

Dans la salle de presse, il y avait beaucoup de journalistes qui voulaient m'interviewer. Mais finalement j'ai parlé seulement avec des reporters de journaux pour enfants des pays en développement — du Ghana, du Kenya, de la Tanzanie et de l'Iraq. C'était vraiment bien. Oui, je crois qu'il était très important de parler aux gens d'autres journaux pour la jeunesse et qu'eux aussi expliquent à leurs lecteurs à quoi servait la conférence. Avec les autres journalistes, ça valait moins la peine. Ils voulaient bavarder avec moi simplement parce que j'étais le plus jeune reporter qui ait jamais assisté à une conférence des Nations Unies, et parce que c'était l'Année internationale de l'Enfant.

La conférence elle-même était passionnante. On pouvait comprendre ce que chacun disait à travers des écouteurs. Il y avait sept langues différentes. Mais ils ne faisaient que discuter de mots ou de phrases employés dans un texte que M. Santa Cruz avait préparé avant la conférence. Pour être au courant des vrais problèmes, il fallait parler aux gens dans les couloirs. A la salle de presse, j'ai reçu une invitation à venir voir des hélicoptères agricoles le lendemain soir. J'y suis allée avec ma mère parce que nous avons une ferme, en Hollande, et que c'était une bonne occasion de voir la campagne autour de Rome. Le dîner aussi était gratuit.

Pendant cette excursion, j'ai parlé à un tas de gens des pays en développement. Il y avait un monsieur du Ghana qui a une fille de 10 ans (presque le même âge que moi). Elle s'appelle Ramata. Il m'a demandé si je voulais devenir sa correspondante et m'a donné son nom et son adresse. Quelle soirée ! Nous sommes rentrées à l'hôtel à deux heures du matin.

A la conférence, j'ai parlé aussi avec des déléguées d'organisations féminines. Elles m'ont expliqué toutes sortes de plans pour aider les mères de famille et les enfants dans les pays en développement. Il y avait une dame de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, qui a expliqué ce qu'elle avait fait au Rwanda. C'est un pays dont je n'avais jamais entendu parler parce que je n'ai pas encore étudié l'Afrique en classe. Toujours est-il qu'au Rwanda, les gens vivent surtout de haricots, alors ils manquent de vitamines. La dame est allée là-bas au nom de la FAO et elle a expliqué aux gens qu'ils pouvaient manger d'autres légumes. Et puis, au Rwanda, l'eau non plus n'est pas bonne, on devrait la faire bouillir avant de la boire. Mais comme on manque de bois, les gens tombent malades et ils attrapent toutes sortes de vers intestinaux.

On a aussi fait un tour dans Rome. On a vu Saint Pierre, le Colisée et le Forum, et on a fait quelques emplettes.

Le dernier jour, nous sommes retournées à la conférence parce qu'ils avaient besoin de moi pour un film. J'ai encore travaillé dans la salle de presse, et je suis aussi allée m'asseoir dans la grande salle de conférence, les écouteurs sur les oreilles.

Après cela, nous avons dû courir à notre hôtel, pour ne pas rater l'avion. Mais l'avion avait du retard et nous sommes arrivées très tard en Hollande. Mon père était à l'aéroport et il nous attendait depuis plus d'une heure et demie. Nous sommes allés manger un morceau et j'ai eu envie de rentrer à la maison parce que j'étais si fatiguée.

Bertina Wijngaarden



Le besoin urgent d'accélérer la capacité de production alimentaire pour répondre à la pression démographique croissante fait ressortir avec force l'interdépendance de la communauté mondiale et la nécessité d'une collaboration internationale. Mais si certains pays s'attaquent à ce problème en mettant en œuvre une technologie moderne appropriée, les chiffres témoignent des inégalités persistantes entre pays dans un monde divisé entre riches et pauvres. Entre 1961 et 1975, dans

les pays en développement, la consommation d'engrais a triplé et le parc des tracteurs a doublé. Mais les pays industrialisés utilisent actuellement cinq fois plus d'engrais par hectare de terre cultivée et disposent de dix fois plus de tracteurs par milliers d'hectares de terre arable. En outre, les pays en développement doivent encore importer aujourd'hui plus de 50 % des engrais qu'il consomment.

Les déshérités de la terre

Cet article se compose d'extraits provenant d'un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intitulé : **Examen et analyse de la réforme agraire et du développement rural dans les pays en développement depuis le milieu des années 1960.** Ce rapport a servi de document préparatoire pour la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui s'est tenue à Rome du 12 au 20 juillet 1979.

PLUS de deux milliards d'êtres humains (soit environ la moitié de la population du globe) vivent dans les zones rurales des pays en développement. La plus grande partie de ces masses paysannes est classée sous la rubrique "pauvres" dans les statistiques internationales et non moins de 800 millions d'individus répondent à la dénomination de "miséreux". Malgré les efforts de développement, le nombre de ces pauvres et de ces miséreux s'accroît chaque année. Les taux de croissance de la production et des revenus par habitant diminuent, en particulier dans les pays les

plus pauvres, et plusieurs pays connaissent de graves problèmes d'environnement. Si l'objectif du développement est la croissance dans l'équité — sur le plan tant national qu'international — on peut affirmer que ces efforts n'évoluent pas dans le sens du succès.

Les pays en développement ont accompli un effort historique pour édifier leurs économies nationales et se libérer de l'état de sous-développement et de dépendance qu'ils avaient souvent hérité. En raison, surtout, du succès apparent des modèles externes, ils ont privilégié l'industrialisation et les autres activités axées sur des concepts urbains. On se rend compte un peu partout aujourd'hui que ces priorités en matière de développement négligent souvent le secteur agricole.

Les structures rurales du monde en développement restent marquées par une dualité entre ceux qui sont en mesure de bénéficier des nouvelles possibilités ouvertes par la technologie, et ceux, beaucoup plus nombreux, qui sont dans l'incapacité de le faire. D'où la présence, d'une part, d'un secteur moderne exigü et dynamique — pourvu en terre, instruit et ayant plus facilement accès aux services publics — secteur qui progresse très rapidement. Et, de l'autre, d'une masse rurale majoritaire qui, privée de ces avantages, végète dans les structures traditionnelles du paupérisme. Cette situation semble exister dans toutes les régions. Le nombre de travailleurs sans terre augmente très rapidement et entraîne une migration sauvage vers les grandes villes, ainsi que l'apparition d'un prolétariat rural. Les rapports commerciaux internationaux jouent un rôle primordial dans ce processus. Durant les années 1970, les termes des échanges commerciaux de la plupart des pays en développement qui ne sont pas exportateurs de pétrole se sont dégradés de façon notable. La persistance des obstacles tarifaires et non tarifaires auxquels se heurtent les produits des pays en développement et, partant, l'impossibilité d'accéder aux marchés, ont entravé la croissance des agro-industries. Parallèlement, le service de la dette s'est alourdi et l'assistance étrangère publique demeure très inférieure au niveau des objectifs fixés par les pays donateurs eux-mêmes.

L'investissement étranger privé favorise généralement les objectifs d'exportation du pays bénéficiaire, mais il est presque exclusivement axé sur des techniques de monoculture, souvent très mécanisées, qui lient le développement rural au capital, à la technologie et aux marchés étrangers, sans souci aucun de l'approvisionnement alimentaire ni des niveaux de l'emploi au plan national. Dans la plupart des cas, le fait de dépendre de ce type d'agriculture — qu'elle soit aux mains d'étrangers ou liée à des réseaux de commercialisation étrangers — n'a fait qu'aggraver le problème des travailleurs sans terre et a limité les possibilités d'une distribution plus équitable des ressources.

La population rurale des régions en développement devrait atteindre 2.896 millions à la fin du siècle, malgré l'exode rural. Ce qui laisse prévoir une augmentation de la population agricole active de plus de 100 millions d'individus. Le rapport terre/homme diminuerait dans toutes les régions et, en de nombreuses zones, il tomberait à un niveau inférieur à un hectare par agriculteur actif. Il en résulterait une augmentation considérable du nombre de petites exploitations non rentables assurant juste le niveau de subsistance, et un stupéfiant accroissement du nombre de personnes sans terre ou sans débouchés dans l'agriculture.

Les prévisions en matière de besoins alimentaires laissent également prévoir une augmentation dangereuse de l'état de dépendance, ce qui est en contradiction avec les objectifs des pays en développement. Les tendances actuelles de la production et de la demande indiquent que le déficit céréalier du monde en développement, de 16 millions de tonnes en 1970, dépassera les 90 millions de tonnes en 1985.

La dégradation et l'épuisement des ressources naturelles dans les zones rurales constituent une autre caractéristique importante de cette même période. L'équilibre écologique paraît être moins stable sous les tropiques que dans les zones tempérées. Les campagnes menées en faveur d'un accroissement de la production ont souvent abouti à la dislocation des systèmes agricoles traditionnels bien adaptés et à leur remplacement, parfois hâtif, par des systèmes et des technologies qui ne sont compatibles ni avec les conditions écologiques ni avec la situation socio-économique. Sous les tropiques, la disparition du manteau forestier, en particulier sur les terres en pente, a souvent causé une grave érosion du sol, des inondations en aval des fleuves et l'ensablement des cours d'eau. Dans les régions plus sèches, les mêmes phénomènes ont été provoqués par l'augmentation de l'effectif du cheptel : le surpâturage



Le sous-développement rural et la pauvreté qui règnent dans de nombreux pays en développement ont provoqué une migration anarchique vers les zones urbaines. Cette pauvreté atteint des proportions accablantes. En 1972, le Bureau international du travail a estimé que 1 250 millions d'individus, soit plus du quart de la population mondiale, étaient extrêmement pauvres et, que



plus de la moitié, soit 700 millions, étaient miséreux. Cette même année, 42% de la population des pays en développement d'Asie, 39% de celle des pays d'Afrique et 27% de celle d'Amérique latine vivaient dans la pauvreté absolue. A une écrasante majorité, ces populations habitaient dans les zones rurales.

Photo B. Wolff, Nations Unies

qui en a résulté a décapé le sol de sa couverture végétale. La désertification a été rapide et ses conséquences tragiques sont apparues dans toute leur ampleur lors de la sécheresse du Sahel au début des années 1970.

Les paysans qui n'ont pas accès aux sols fertiles, lesquels sont monopolisés par les gros propriétaires fonciers ou les sociétés étrangères, n'ont d'autre ressource que de cultiver des zones marginales, ce qui contribue à l'érosion, au déboisement et à l'épuisement des sols.

On estime que près de la moitié des installations d'irrigation des pays en développement doivent être améliorées. La salinisation, l'alcalinisation et l'engorgement des terres, tous phénomènes qui sont liés à la médiocrité du drainage, ont réduit la productivité de millions d'hectares de terres irriguées, et sur de vastes superficies il a fallu renoncer à toute culture.

Il est inquiétant de constater que, dans les pays les plus gravement touchés, situés principalement en Extrême-Orient et en Afrique, le taux de croissance annuel de la production agricole est tombé de 2,5 pour cent en 1961-1970 à 1,9 pour cent en 1970-1977. Dans la même période, la population augmentait à un rythme plus rapide, si bien que, depuis le début des années 1970, la production agricole par habitant est inférieure à ce qu'elle était dans les années 1960.

Les plus forts accroissements ont eu lieu dans le secteur des produits destinés surtout à l'exportation et non pas dans les cultures vivrières, qui sont principalement le fait de petits exploitants. C'est le cas, par exemple, des fèves de soja (surtout en Argentine et au Brésil), de l'huile de palme en Malaisie et du thé au Kenya. La production des produits alimentaires de première nécessité, comme le riz, le maïs, le millet et le sorgho, les racines féculentes, et plus particulièrement les légumineuses, n'a progressé que lentement. Toutefois, la production de blé en Inde (qui a augmenté de 3,8 pour cent par an en 1970-1977) et la production de riz au Pakistan (+ 3,9 pour cent par an) sont des exceptions notables.

Les grands programmes de développement en Extrême-Orient se sont concentrés depuis le milieu des années 1960 sur les techniques nouvelles destinées à accroître les rendements des cultures, connues sous le nom de "Révolution verte" et qui s'appuient sur l'utilisation de nouvelles variétés à haut rendement.

Pour de multiples raisons, cependant, la "Révolution verte" n'a apporté que des avantages limités à la masse des petits exploitants, des fermiers et des travailleurs sans terre. Ainsi n'est-elle pas applicable actuellement à certaines cultures, comme celles des racines féculentes et des légumineuses, sources importantes d'aliments pour les groupes pauvres de la population. Les petits exploitants sont généralement dans l'impossibilité de développer leurs moyens d'irrigation pour tirer tout le parti possible des virtualités des techniques nouvelles.

La "Révolution verte" peut élargir le fossé entre riches et pauvres. Même dans les parties de l'Afrique où le régime foncier coutumier avait apporté une protection contre une telle évolution, les changements qui se sont opérés dans la tenure coutumière au profit d'intérêts fonciers individuels ont entraîné des modifications fondamentales dans l'homogénéité traditionnelle de la société, permettant à des individus privilégiés d'accumuler des richesses et d'accroître leur influence.

L'inégalité choquante de la distribution des droits fonciers reste donc un problème fondamental dans la plupart des pays en développement. C'est dans les pays les plus pauvres que ces tendances sont les plus accentuées. Entre 1960 et 1970, au Bangladesh, la proportion d'exploitations agricoles de moins d'un hectare est passée de 52 à 66 pour cent ; en Inde, de 40 à 51 pour cent. En Amérique latine, le développement du nombre de "minifundia" et l'extension du paupérisme qui en a découlé ont provoqué un exode des zones rurales vers les taudis urbains. En Irak, les exploitations de moins de 54 hectares représentaient 51 pour cent du total des installations agricoles. En Afrique, les exploitations de moins d'un hectare, au Ghana, au Libéria et au Malawi, équivalent respectivement à 38 pour cent, 52 pour cent et 39 pour cent du total.

En Amérique latine, où la grande majorité des terres appartient aux grands propriétaires, les efforts tentés pour aider les ruraux pauvres par l'introduction d'une législation sur les baux ont donné peu de résultats. Plusieurs pays ont jugé plus efficace de limiter la superficie des grands domaines, parfois avec la participation directe des organisations du paysannat. Malgré les réalisations de la réforme agraire accomplies dans certains pays, — au Pérou, au

▶ Chili, au Mexique — 85 millions d'individus, soit 70 pour cent de la population agricole latino-américaine, vivaient encore juste au niveau de subsistance en 1978. Les gros propriétaires, soit 2 pour cent de la population agricole, avaient des revenus moyens par personne de l'ordre de 2.560 dollars. En 1973, ils contrôlaient au total 47 pour cent des terres agricoles, alors que la masse des déshérités n'en détenait que 2,5 pour cent.

La plupart des pays du Proche-Orient offrent des caractéristiques très spéciales, en particulier l'aridité des sols, l'existence d'un droit coutumier qui favorise le morcellement et le nomadisme, tous facteurs qui influent sur l'orientation de la réforme et de la distribution. Le mouvement de réforme tendant à une distribution plus équitable des terres a commencé avec les programmes de réforme du régime foncier introduits en Egypte en 1952, en Irak et en Syrie en 1958, et en Iran en 1962, et destinés à exproprier les très grands domaines, à briser le pouvoir économique et politique des grands propriétaires, et à améliorer le contrôle de la terre par les classes pauvres.

Dans la majorité des pays de cette région, on a cherché à améliorer la situation des zones rurales grâce à des plans de grande irrigation, qui ont donné des résultats variables. L'Egypte, utilisant les eaux du Grand Barrage, a mis en culture à la fin de 1976, 380.000 hectares, dont environ 100.000 ont été distribués à des familles sans terre dans le cadre de projets de colonisation planifiée, pour un coût moyen de 7.000 dollars par famille.

L'Afghanistan, la République démocratique populaire du Yémen, la Jordanie, la Libye et l'Egypte, entre autres pays, ont élaboré des plans de colonisation pour les nomades. La RDP du Yémen a récemment mis en œuvre un projet de développement intégré qui améliore le niveau de vie des bédouins, et dont les principaux objectifs sont de créer des puits forés, d'améliorer les pâturages, la génétique animale et les services vétérinaires, de mettre en place et de développer une infrastructure socio-économique et administrative.

Ce qui s'est passé en Algérie est tout à fait digne d'attention. Les domaines qui étaient à l'origine aux mains de propriétaires étrangers ont été regroupés et organisés en unités d'autogestion d'une superficie moyenne de près de 1.000 hectares. Le programme prévoyait un bouleversement fondamental de la physionomie des cultures, pour parvenir à limiter les incidences des marchés extérieurs (par exemple, celui du vin) sur la production nationale. La propriété foncière absentéiste a été pratiquement supprimée ; on a défini des limites maximales pour la superficie des exploitations ; les terres excédentaires ont été dans l'obligation d'adhérer aux coopératives polyvalentes.

Récemment, un certain nombre de pays ont encouragé des programmes de restructuration de leurs zones rurales ; notamment la République malgache et l'Ethiopie. Celle-ci, où la propriété foncière était très concentrée et le métayage très répandu, n'a connu aucune réforme importante avant 1975, année où de nouvelles mesures ont fixé à un niveau très bas la taille maximale des exploitations. Les associations paysannes, d'où étaient exclus les propriétaires fonciers occupant plus de 2 hectares, ont joué un rôle décisif dans la redistribution des terres expropriées. Les anciens serpages ont été abolis et un grand nombre de travailleurs sans terre ont acquis des droits à la terre et à l'eau.

Dans de nombreux pays d'Afrique, bien qu'il y ait eu un mouvement en faveur des cultures vivrières depuis 1965, les programmes de mise en valeur des produits s'appliquent toujours aux cultures exportatrices (par exemple, le coton au Mali, les arachides au Sénégal et en Gambie, le tabac et le coton en Tanzanie et le thé au Kenya). Certains de ces programmes ont eu un succès notable, favorisant de nombreux petits exploitants et contribuant à accroître la productivité.

Un bref examen des programmes de développement en Afrique donne à penser que cette concentration des ressources limitées et d'un personnel spécialisé dans les cultures exportatrices ne conduit pas toujours à une distribution équitable des ressources disponibles assurant en même temps des approvisionnements alimentaires suffisants pour les pauvres.

Toutefois, les études concernant plusieurs pays africains montrent que les petits agriculteurs ont prouvé qu'ils étaient un véhicule efficace pour la diffusion des innovations et du développement économique dans les pays où existent un environnement favorable et les incitations voulues.

En Asie, on a observé quelques succès frappants. Là où les

organisations paysannes étaient puissantes et les gouvernements résolus (comme à Kerala, en Inde), nombre de petits fermiers reçurent des droits de propriété. Certaines législations du début des années 1970 (par exemple, aux Philippines) supprimèrent le métayage, transformèrent les métayers en fermiers, puis décrétèrent que tous les fermiers étaient purement et simplement propriétaires.

Ces nouvelles dispositions expérimentées par les Philippines en matière de production visent à grouper les bénéficiaires de la réforme agraire pour entreprendre des cultures en coopération en fusionnant dix à quinze fermes voisines en une seule unité de production qui reçoit des organismes d'Etat une aide en matière de planification et de financement.

L'expérience de la République de Corée sera peut-être utile à d'autres pays d'Asie. Il s'agit d'un pays où le coefficient terre/homme est l'un des plus faibles du monde, et où la taille moyenne des exploitations après la réforme foncière n'était que de 0,9 hectare. Avant la réforme, la terre était concentrée dans un petit nombre de mains et affermée, pour l'essentiel, par petites unités. La réforme foncière de 1953 en a donné la propriété aux anciens fermiers et a fixé un plafond de 3 hectares par exploitation. Ainsi, la communauté rurale actuelle se compose de petits propriétaires paysans. Le rendement en riz est passé de 3,3 tonnes à l'hectare en 1952-1965 à 4,6 tonnes en 1970. Il ne s'est produit aucune aggravation du paupérisme et les gains de croissance se sont répartis de façon satisfaisante.

En République populaire de Chine, la terre est propriété collective de la commune. Les fermages ont donc disparu en tant que source de revenu, d'inégalité et de puissance. Et le problème des travailleurs sans terre et des exploitations non rentables auquel se heurte d'autres pays après la redistribution des droits fonciers ne se présente pas.

Comme la terre et les autres moyens de production sont propriété collective, l'unité fondamentale de culture est l'équipe de travail ou de production groupant de 25 à 30 familles. La superficie exploitée varie d'une commune à l'autre, mais ne dépasse pas, dans la plupart des cas, 25 à 60 hectares, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle dans le contexte chinois, sans pour autant écarter le paysan du processus de participation.

La commune consacre de 14 à 24 pour cent du revenu brut de sa production agricole à des investissements dans l'agriculture, la foresterie, les pêches et la transformation des produits agricoles ; un fond social finance les activités socio-culturelles. Les travailleurs sont rémunérés grâce à un système de points de travail individuels.

Le fait que chaque membre d'une commune soit intéressé au rendement des travaux effectués sur l'exploitation et à l'extérieur incite à entreprendre des travaux de construction et facilite la mobilisation de la main-d'œuvre collective pour l'irrigation et la bonification des terres. Les projets de construction destinés à améliorer les terres agricoles qui ont été exécutés par les communes et les brigades au cours des années passées ont contribué énormément à la lutte contre la sécheresse, l'engorgement des terres et les cataclysmes naturels.

A Cuba, plus de la moitié des terres était, avant la révolution, aux mains de gros propriétaires cubains ou étrangers. Pour une grande part, elles consistaient en plantations de canne à sucre qui étaient propriété étrangère. La valeur des exploitations a été extrêmement variable mais le plus difficile fut de savoir si on redistribuerait ou non celles-ci aux travailleurs sans terre. Après une brève expérience des coopératives, le gouvernement a décidé d'exploiter les grands domaines comme fermes d'Etat et, en 1965, 10 pour cent des terres agricoles étaient constituées en fermes d'Etat tandis que les travailleurs devenaient des salariés. Dans le secteur privé, les petits exploitants se sont regroupés en une association nationale et ont constitué des coopératives de services. Ils restent individuellement propriétaires de la terre, mais, collectivement, ils sont propriétaires des ouvrages d'irrigation, des machines agricoles, des hangars de stockage et de séchage, l'organisation s'appuyant sur le crédit qu'ils obtiennent en tant que groupe.

Ainsi, la redistribution des exploitations privées partout dans le monde s'impose comme l'une des réformes les plus urgentes, mais aussi l'une des plus difficiles, car sa mise en œuvre nécessite d'importantes décisions politiques et un soutien populaire considérable. Dans un grand nombre de cas, la redistribution des terres privées ne peut s'opérer sans amendement constitutionnel, sans la



Le réseau de lignes qui donne à ce paysage vu d'avion, son aspect géométrique, est dessiné par les plantations de palmiers dattiers bordant l'Euphrate, dans le sud de l'Irak.

Photo Georg Gerster © Rapho, Paris

création d'une législation inspirée par un idéal de justice social et d'égalité, sans une administration efficace, sans de nouvelles mesures d'ordre financier et technique nouvelles pour assurer la mise en œuvre des lois de réforme. Mais dans la plupart des pays en développement, il reste des obstacles constitutionnels qui ne cadrent pas avec les aspirations actuelles de la population et qu'il faudra supprimer si l'on veut entreprendre des réformes de grande ampleur.

Même en l'absence de tels obstacles, la mise en œuvre des réformes foncières s'est heurtée à un grave problème qui tenait à l'ambiguïté de l'esprit et de la lettre de la législation. Souvent les lois n'ont pas été essentiellement conçues pour réaliser l'équité et la justice sociale. C'est ainsi qu'en Amérique latine les lois adoptées durant les années 1960 pour fixer les plafonds des exploitations incitaient souvent à l'introduction dans les grands domaines de techniques nouvelles accroissant la production et réduisant l'effectif des travailleurs, ce qui permettait à ces exploitations de remplir les conditions requises pour échapper légalement à l'expropriation. Les propriétaires fonciers continuèrent d'exercer une influence politique considérable et les lois fondées sur le concept d'utilité sociale laissaient, au plan juridique, une importante marge

de manœuvre. En conséquence, très peu de terres furent touchées; celles qui furent expropriées étaient des terres marginales nécessitant de gros investissements publics.

Dans un certain nombre de cas, les efforts de redistribution des droits à la terre et à l'eau ont été entravés par le manque de crédits pour le paiement des terres expropriées et les coûts administratifs. Si certains gouvernements ont surmonté ces difficultés financières en confisquant les terres et autres actifs, d'autres ont inventé des systèmes d'indemnisation qui prévoient la remise d'obligations d'Etat ou le remboursement des charges par ceux qui reçoivent les terres expropriées.

Les systèmes agraires sont la résultante d'une multitude de facteurs — disponibilité en terre et qualité du sol, ressources en eau et impératifs climatiques, volume et répartition de la population, possibilité d'emploi en dehors des exploitations, degré de développement d'autres secteurs, système de valeurs politiques et sociales, coutumes et traditions, etc. Il ne saurait y avoir un modèle unique de structure agraire. Malgré ces diversités, il existe bon nombre de points communs et il semble certain que la plupart des problèmes sont susceptibles d'amélioration ou de solution grâce à des décisions et à des actions de caractère social.

La musique des pays arabes du Golfe

par Habib Hassan Touma

A une époque où les musiques traditionnelles, en de nombreux points du globe, tombent peu à peu dans l'oubli, les anciennes formes musicales des régions côtières du Golfe — cette mer peu profonde située entre la péninsule arabique et l'Iran — sont restées vivantes et connaissent même un renouveau. Marins et nomades du désert, paysans et artisans, villageois et citadins ainsi que gens venus d'autres pays, tous ces groupes ont une musique qui leur est propre et qui a sa source dans la vie quotidienne, le métier, la culture. Dans ce riche éventail, la musique *ifgeri*, évoquée dans l'article ci-dessous, occupe une place importante. Les photos de cette page et des deux pages suivantes présentent quelques-uns de ces musiciens qui maintiennent en vie, dans le monde moderne, diverses traditions culturelles. Diversité dont témoigne le contraste entre les gestes précis, délicats, du joueur de tambour de l'*ifgeri*, ci-dessous, et la ferveur du musicien, à droite.

HABIB HASSAN TOUMA, musicologue, est l'auteur de nombreux ouvrages sur la musique arabe. Né à Nazareth en 1934, il enseigne depuis 1969 l'histoire de la musique arabe du Moyen-Orient à l'Université libre de Berlin. Membre de l'Institut international des études de musique comparée, il dirige le Festival de musique traditionnelle organisé chaque année par cet institut à Berlin.

PENDANT plus de quatre mille ans, les pêcheurs de perles du Bahreïn ont puisé parmi les richesses qui tapissent les hauts-fonds du Golfe qui baigne les côtes de la péninsule arabique et de l'Iran. Des tablettes sumériennes mentionnent déjà l'existence de "l'île de Dilmun", située dans "la mer inférieure", nom qui



désignait, dans l'Antiquité, les eaux du Golfe. Et il est probable que "les yeux des poissons de Dilmun", auxquels une inscription assyrienne fait allusion, ne sont autres que les perles de Bahreïn.

Comme tous les marins du globe, les pêcheurs de perles aiment chanter pendant leur travail: cette tradition a donné naissance, au cours des siècles, à une musique d'un type tout à fait original, l'*ifgeri*. L'interprétation de cette musique, essentiellement vocale, est l'apanage des hommes. Dotée d'un vaste répertoire, elle est très populaire sur les côtes du Bahreïn et du Qatar.

Chaque manœuvre faite à bord s'accompagne d'un chant précis. Le *khrab* est chanté au moment où on lève l'ancre; le *medjaf* pendant que les marins rament; le



Photos © Carlos Saldi, Paris

basseh et le *gaylami* lorsqu'on hisse les voiles. La manœuvre effectuée a une influence directe sur la structure musicale du chant. Ainsi, le *khrab* est-il chanté par un soliste sur un ton haut, tandis que le chœur, formé par le reste de l'équipage, fait entendre une sorte de mélodie, deux octaves plus bas, qu'il ponctue, à intervalles réguliers, de fortes expirations: celles-ci correspondent aux pauses marquées par les hommes au moment où ils hissent l'ancre.

Les paroles de l'*ifgeri* décrivent la dure existence des pêcheurs de perles, les dangers de la mer et des fonds marins, la joie des retrouvailles avec la famille et invoquent souvent le nom d'Allah, de Mohammed et d'Ali.

Du point de vue musical, l'*ifgeri* se com-

pose d'une suite de passages chantés par un soliste et un chœur d'hommes. La structure rythmique qui accompagne la partie vocale donne à chacun de ces passages son caractère particulier et son nom. Celle qui est la à la base des trois premiers doit être développée, au cours de l'exécution, en plusieurs phases nettement reconnaissables. Les sections suivantes ont une structure rythmique clairement définie, aux formes assez brèves.

Les pêcheurs ne chantent pas seulement l'*ifgeri* pendant leurs longs séjours en mer. A terre, ils se retrouvent au moins une fois par semaine dans une sorte de maison communautaire, le *dar*, pour boire du thé, fumer, discuter, chanter et danser. Au siècle dernier, on comptait sur les côtes du Golfe des centaines de *dar*. Depuis, leur

nombre a beaucoup diminué. Chaque *dar* se distingue par la prédominance d'un type particulier de "musique marine" (*funun al-Bahr*), la qualité des interprètes, et l'étendue du répertoire du soliste.

L'*ifgeri* se joue uniquement avec des instruments à percussion: tambours à double membrane (*tabal* et *mirwas*); tambours au cadre tendu d'une seule peau (*tar*, au pluriel *tiran*); petites cymbales métalliques (*tus*) et cruches à eau (*gahlah*). Proche du pakhwaj indien, le *tabal* se suspend sur la poitrine et l'épaule et se frappe soit avec la main, soit avec une baguette en bois de palmier. Le *mirwas* est un tambour de plus petite dimension (voir photo page 28); on en utilise quatre à six pour jouer l'*ifgeri*. D'un diamètre d'environ 70 cm, le *tar* a une membrane souvent décorée de noms, de

► "Il y avait une fois trois amis dont deux venaient de l'île de Muharraq et le troisième de Manamah (Bahreïn). Ils avaient coutume de se rendre, en dehors de la ville, à un endroit appelé Abu-Gubh, où ils pouvaient chanter sans déranger les voisins et sans être eux-mêmes dérangés. Un jour qu'ils cheminaient vers Abu-Subh, en passant devant une mosquée, qui est toujours debout, ils entendirent un chant étrange qui semblait venir de l'intérieur. Leur curiosité fut éveillée et ils voulurent voir les chanteurs de plus près. Mais au moment où ils entraient dans la mosquée, les trois amis furent accueillis par une pluie de pierres. Dans la cour, ils virent une rangée de personnes assises, moitié hommes jusqu'à la taille, moitié ânes en dessous. Une de ces créatures demanda aux jeunes gens : "Êtes-vous des hommes ou des djinns?" (Les démons de la mythologie arabe). Ils répondirent qu'ils étaient des hommes et même des hommes très bons, et qu'ils ne leur voulaient aucun mal. Ils voulaient seulement passer la soirée en écoutant leurs chants. Une des créatures demanda aux trois amis de ne pas dire ce qu'ils avaient "dans le cœur", c'est-à-dire de ne pas prononcer les trois premiers versets du Coran, sinon le groupe disparaîtrait. Ce qui prouvait bien qu'il s'agissait de djinns, puisque ces démons disparaissent dès qu'ils entendent prononcer le nom d'Allah.

Les trois jeunes gens s'assirent donc à leur côté pour apprendre par cœur leurs chants — l'*ifgeri* — après avoir promis de ne jamais raconter ce qu'ils avaient vu et entendu au cours de cette soirée, sous peine de mort. A partir de ce jour, les trois amis se retrouvaient en secret dans un cimetière pour chanter l'*ifgeri*. Plusieurs années plus tard, deux d'entre eux moururent. Quand le troisième, celui qui venait de Muharraq, comprit que sa dernière heure était proche, il appela sa famille et ses amis et leur raconta ce qui s'était passé au cours de cette lointaine soirée avec les djinns. Il leur chanta l'*ifgeri* : les autres l'apprirent aussitôt et on continue de le chanter depuis."

La concurrence croissante de l'industrie des perles de culture a entraîné le déclin de la pêche des perles dans le Golfe : seule une poignée d'hommes la pratiquent encore aujourd'hui. Mais la musique des pêcheurs de perles du Golfe est toujours bien vivante et s'inscrit dans la grande tradition musicale arabe.

Habib Hassan Touma

La musique des pays arabes du golfe

Grâce au concours financier du Fonds international pour la promotion de la culture, un programme d'enregistrement de la musique traditionnelle des Etats arabes du Golfe a été réalisé sous la direction du Comité de coordination du Service volontaire international.

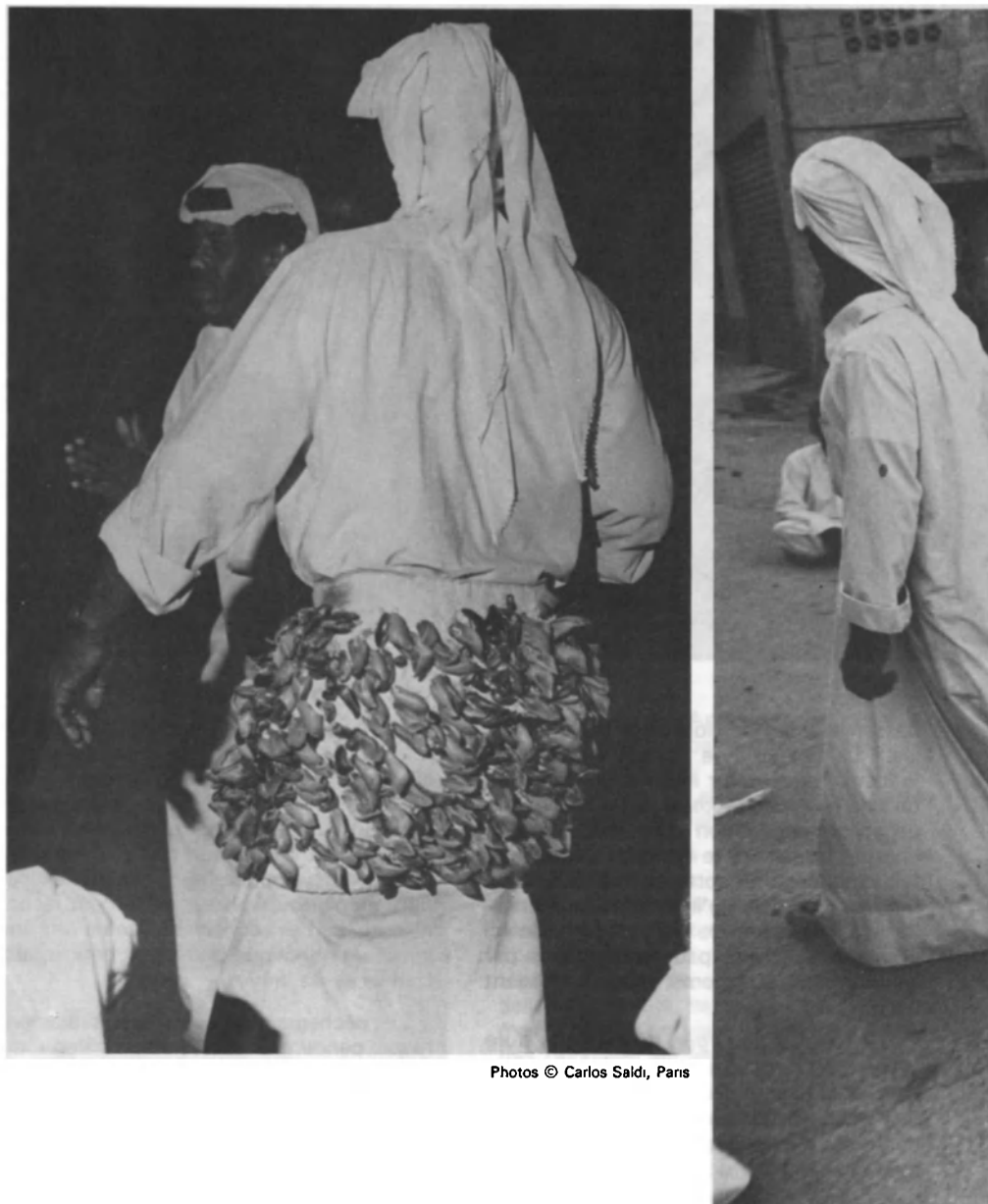
Cet enregistrement totalisant vingt-cinq heures de musique a été effectué par le musicien Boulos Mattar ; les reportages photographiques sont l'œuvre de Carlos Saldi.

Une présentation audio-visuelle de ces travaux sera faite dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles dans les Etats arabes que l'Unesco organise à Tunis l'année prochaine.

L'harmonie conjugale est le thème du chant qu'interprète ce groupe de musiciennes, à droite. Ces ensembles entièrement composés de femmes, les *add*, se produisent dans les noces et autres grandes fêtes familiales, où ils jouent une musique aux rythmes savants à l'aide du *tar*, un tambour à une seule membrane souvent ornée de noms, de fleurs ou d'un croissant.

Sabots de chèvres et mouvements rythmés des hanches s'associent pour former le *mangur*, ci-dessous, un des instruments à percussion les plus originaux du Golfe. Ces sabots de chèvres fixés à une sorte de jupette s'entrechoquent lorsque le musicien se déhanche au son d'une lyre à six cordes, le *tamburah*, produisant ainsi un crépitement musical inhabituel et agréable.

Le joueur de flûte du Golfe charme tous ses auditeurs par les mélodies envoûtantes qu'il tire du *turnay*, un instrument à vent à anche double, ci-dessous à droite. Grâce à une technique particulière de respiration, ces musiciens peuvent jouer pendant très longtemps sans marquer la moindre pause.



Photos © Carlos Saldi, Paris



Le minaret de Djam

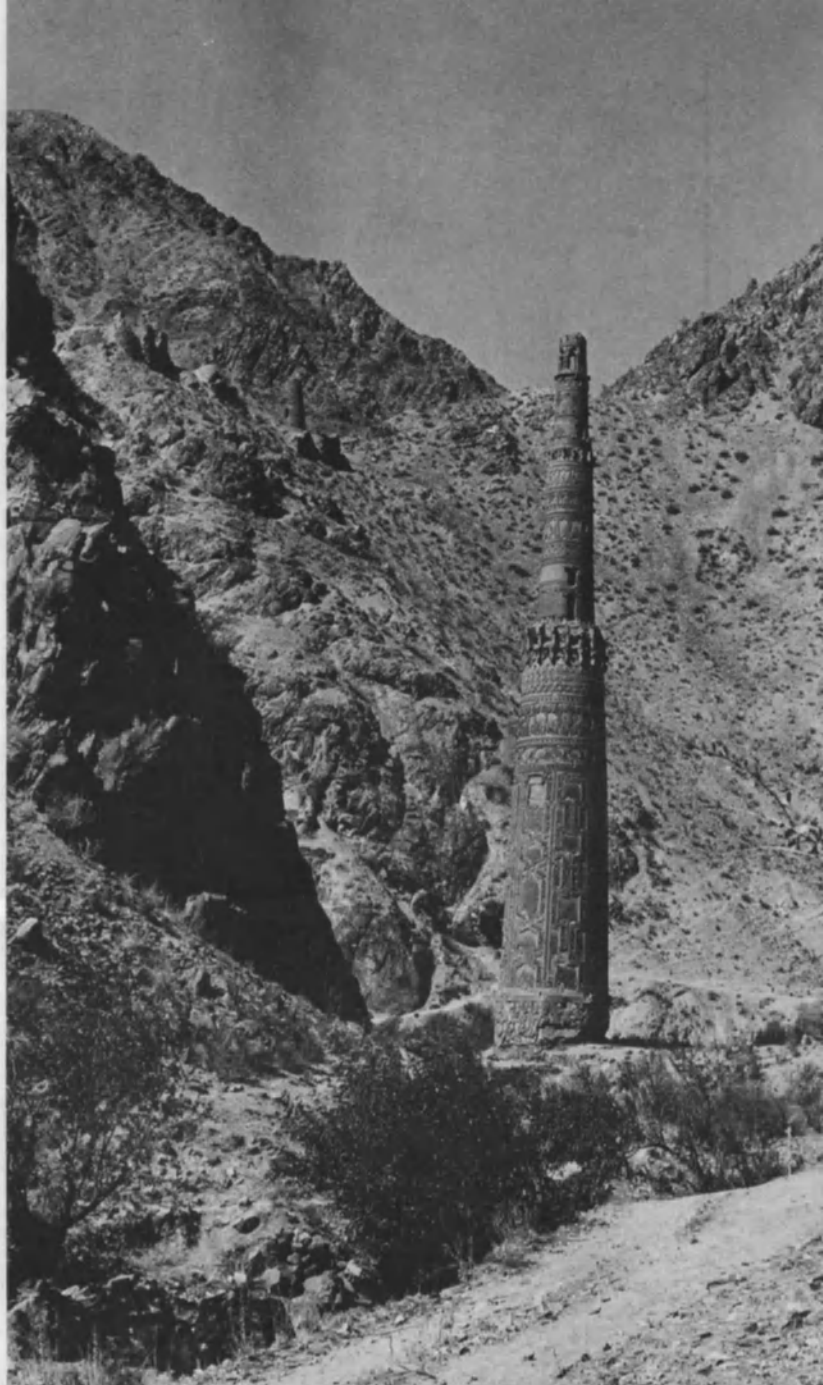
L'Unesco contribue à restaurer un monument afghan

par **Andrea Bruno**

AU cœur des montagnes arides du centre de l'Afghanistan, à 1900 mètres d'altitude, se dresse, juste au carrefour de deux vallées étroites et encaissées, un splendide minaret du 12^e siècle. Bien qu'il domine de près de 70 mètres les deux torrents qui se rencontrent à sa base, il paraît minuscule par rapport aux montagnes environnantes qui atteignent jusqu'à 2 300 mètres, ce qui accentue encore son isolement et le rend d'accès très difficile.

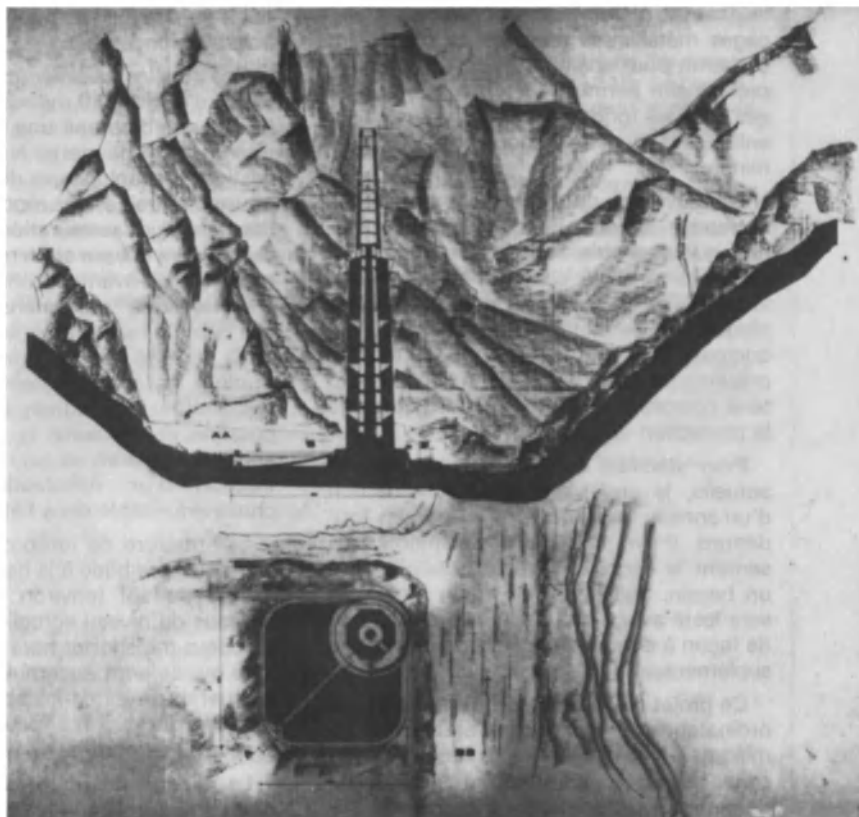
Les historiens connaissent depuis trente-cinq ans seulement l'existence de cet édifice remarquable. Et ce n'est qu'en 1957 que son emplacement exact fut enfin découvert, près du village actuel de Djam, par une équipe de spécialistes qui crurent reconnaître dans ce site Firouzkoh, la capitale légendaire

ANDREA BRUNO, architecte italien, est professeur à la Faculté d'architecture de l'Université de Turin où il enseigne la restauration des monuments. Il a effectué de nombreux travaux de construction et de restauration en Italie, en Afghanistan et en Irak et a publié de nombreux ouvrages. Il a été consultant du programme de l'Unesco pour la préservation de la citadelle et des minarets de Herat, en Afghanistan, et du minaret de Djam.



Une tour penchée superbe et solitaire

Des parements en briques dessinent des inscriptions coraniques sur le minaret de Djam (à gauche) construit il y a huit siècles environ dans cette forteresse naturelle que forment les montagnes du centre de l'Afghanistan. Une vue aérienne spectaculaire (ci-dessous) montre l'aspect grandiose du site et l'isolement du minaret, à peine visible dans le bas du coin gauche de la photo. Il est situé juste à l'endroit où la rivière qui coupe la photo horizontalement croise un torrent descendant d'une vallée encaissée (l'ombre très foncée du bas de l'image). Par suite de l'érosion des eaux, le minaret penche nettement d'un côté. En collaboration avec le gouvernement afghan, l'Unesco organise une opération de sauvetage, décrite ici par l'architecte responsable, Andrea Bruno. A droite, des coupes verticales et horizontales dessinées à l'échelle, où sont indiqués les éléments du projet.



Photos © Andrea Bruno, Turin, Italie

des sultans Ghorides qui gouvernèrent l'Afghanistan de 1100 à 1215. Seul vestige d'un ensemble de fortifications occupant une position stratégique pour le contrôle de la vallée de l'Hari-rud, la plus grande des deux rivières qui se rejoignent à ses pieds, le minaret de Djam est un témoignage exceptionnel du régime bref de la dynastie ghoride.

Construit en briques assemblées au mortier, il est décoré d'un bas-relief où les briques, par leur disposition, dessinent des motifs géométriques très élaborés et reproduisent, en caractères koufiques, des versets du Coran. Mais l'inscription principale forme une frise bleu pâle où est évoqué le sultan ghoride qui fit bâtir l'édifice et régna quarante ans durant. En voici la traduction littérale: "Le sultan magnifique, l'auguste roi des rois, Ghiyat al-dunya wal-di, qui exalta l'Islam et les musulmans, Abdel-Fath Mohammed, fils de Sam l'associé de l'Emir des croyants, que Dieu éternise sa royauté".

Le minaret a une base circulaire de 10 mètres de diamètre. Il s'effile progressivement en tronc de cône jusqu'à une hauteur de 40 mètres, niveau occupé par un balcon extérieur (voir dessin). De là part le second tronçon, de section plus étroite et d'une base réduite à 8 mètres de diamètre: il s'effile à son tour en tronc de cône. A l'intérieur du premier tronçon, deux escaliers en spirale tournent autour d'un pilier en maçonnerie du second étage.

La stabilité du minaret a été ébranlée par l'érosion des eaux: la tour penche nette-

ment du côté de l'Hari-rud. La maçonnerie des fondations s'est fortement dégradée; des débris provenant des éboulements entourent la base et obstruent l'entrée primitive.

En 1961, on effectua un premier relevé de l'édifice et on fit certaines propositions pour le restaurer ou, du moins, le protéger momentanément de l'érosion causée par les eaux. Deux ans plus tard, avec l'aide des habitants de Djam, on construisit un remblai de fortune fait de pierres et de bois à la base du minaret, du côté de l'Hari-rud. Cet ouvrage reste encore aujourd'hui la seule protection du monument.

En juin 1964, on établit un plan d'opérations qui prévoyait l'analyse d'échantillons de briques et de mortier, le sondage des fondations, leur consolidation par des pilotis, la restauration de la maçonnerie du revêtement ainsi que des relevés archéologiques.

La réalisation de ce programme à court terme se révéla impossible. Son exécution fut entravée par une foule de difficultés d'ordre pratique, à commencer par le transport du matériel en un lieu qu'on ne pouvait atteindre qu'à pied ou à cheval. C'est seulement au cours de ces dernières années que la construction d'une route carrossable a permis de prendre des mesures efficaces pour la restauration du minaret.

En 1974, à la demande du gouvernement afghan, l'Unesco a repris l'étude du projet. Dans un premier temps, l'organisation a financé, pendant l'été 1978, un plan d'urgence. Les opérations ont commencé

le 20 août : un remblai composé de grandes cages métalliques remplies de pierres fut construit pour endiguer l'eau. Cet ouvrage préliminaire permit d'effectuer des sondages dans les fondations et de commencer à enlever les moellons recouvrant la base du minaret.

Le sauvetage du minaret s'annonce une entreprise difficile. En dehors des problèmes que posent le transport du matériel et l'installation d'un chantier dans un lieu aussi reculé, le climat et la situation géographique ne permettront de travailler que quelques mois par an. En outre, cette zone présente un degré de sismicité dont il a fallu tenir compte attentivement dans l'étude de la protection de l'édifice.

Pour stabiliser celui-ci dans sa position actuelle, le projet prévoit la construction d'un anneau en béton armé autour des fondations. Il sera relié par des éléments présentant le degré d'élasticité souhaitable à un bassin, également en béton armé, qui sera lesté avec l'eau de la rivière et conçu de façon à contrebalancer toute inclinaison supplémentaire (voir dessin).

Ce projet de stabilisation a été vérifié par ordinateur en fonction de l'état actuel du minaret et de l'activité sismique de cette zone. Les résultats ont confirmé la viabilité de cette idée d'un bassin à ancrage élastique.

La réalisation du projet dépend d'une série d'opérations complexes qu'il faudra mener dans des conditions particulièrement difficiles. En 1978, le transport, jusqu'au minaret, du matériel nécessaire aux travaux d'urgence mis au point par l'Unesco a pris, à lui tout seul, une saison entière.

Dans un second temps, il sera procédé à des sondages qui détermineront les dimensions et la nature des fondations, et l'entrée du minaret sera dégagée. On contrôlera le

débit et le niveau des cours d'eau par rapport aux fondations.

Des fouilles seront entreprises dans un rayon d'environ 40 mètres autour de l'édifice en vue d'obtenir une stratigraphie précise du sol et de mettre au jour d'éventuels vestiges archéologiques dont la découverte pourrait entraîner une modification partielle des travaux de restauration. Par la suite, on consolidera la base et on remettra en état la maçonnerie, avant de construire l'anneau en béton armé : ses dimensions dépendront des indications fournies par les vérifications de la stabilité des fondations. Cette construction marquera la dernière étape de la restauration : à ce stade, il sera également possible de restaurer la décoration extérieure du minaret, ce qui nécessite la construction d'un échafaudage métallique, chose irréalisable dans l'état actuel.

La structure de renforcement en béton armé qui sera bâtie à la hauteur de l'ancien niveau du sol (environ 3,50 mètres au-dessous du niveau actuel) restera visible si l'on peut transporter hors du site les moellons qui se sont accumulés. Sinon, on la recouvrira de terre : les abords du minaret retrouveront alors à peu près le même aspect qu'aujourd'hui.

Le minaret de Djam est un monument d'un intérêt historique et architectural exceptionnel. Grâce à l'importance qu'attachent à sa conservation le gouvernement afghan et l'Unesco, il pourra continuer à dominer la vallée pour la défense de laquelle il fut bâti il y a huit siècles.

Andrea Bruno

lectures

- **Des Clefs et des Serrures** par Michel Tournier. Société Nouvelle des Editions du Chêne, Paris, 1979.
- **Les Arts de l'Afrique noire** par Jean Laude. Société Nouvelle des Editions du Chêne, Paris, 1979.
- **Villages d'Arabie heureuse** par Pascal Maréchaux. Société Nouvelle des Editions du Chêne, Paris, 1979.
- **Le Bolchoï** par Boris A. Pokrovski et Iouri N. Grigorovitch. Editions Fernand Nathan, Paris, 1979.
- **Vie et mort de Steve Biko** par Donald Woods. Editions Stock, Paris, 1978.

Nouvelles publications Unesco

- Education non formelle et politiques éducatives : les cas du Ghana et du Sénégal (35 p.) - 8 F.
 - Tendances nouvelles de l'enseignement des mathématiques Vol. IV (297 p.) - 54 F.
 - Programmes d'études et éducation permanente (369 p.) - 48 F.
 - Langues nationales et formation des maîtres en Afrique (51 p.) - 8 F.
 - L'éducation constructive des enfants (348 p.) - 54 F.
 - Le droit de l'enfant à l'éducation (266 p.) - 28 F.
 - Jeunesse et travail (174 p.) - 20 F.
 - La politique culturelle en République populaire démocratique de Corée (42 p.) - 8 F.
 - La politique culturelle de la République de Guinée (92 p.) - 16 F.
 - La mort dans la vie africaine (335 p.) - 75 F.
 - Les chemins de la lecture (157 p.) - 15 F.
 - Apprendre et travailler (360 p.) - 45 F.
 - L'homme et le paysage (190 p.) - 42 F.
 - Guide international des systèmes d'éducation (304 p.) 36 F.
 - L'enfant et le jeu (72 p.) - 10 F.
 - Les indicateurs du changement économique et social et leurs applications (90 p.) - 10 F.
 - Le chômage des jeunes instruits (133 p.) - 15 F.
 - Index translationum 28. Répertoire international des traductions (878 p.) - 250 F.
- Périodiques :**
- **Perspectives.** Revue trimestrielle de l'éducation : Démocratiser l'enseignement supérieur. Le numéro, 12 F ; abonnement annuel : 42 F.
 - **Revue internationale des sciences sociales :** La pédagogie des sciences sociales. Le numéro, 23 F ; abonnement annuel (4 N^{os}), 70 F.
 - **Impact.** Les ressources de la mer. Le numéro : 12 F ; abonnement annuel (4 N^{os}), 40 F.

Nouveaux points de vente en France

Afin de mieux vous servir nous avons mis en place un réseau de librairies où vous pourrez directement vous abonner à nos revues, acheter nos publications ou les faire commander.

Liste des librairies-relais Unesco

AIX-EN-PROVENCE. Librairie de Provence S.A., 31, Cours Mirabeau. Librairie de l'Université, 12a, rue Nazareth — **AIX-LES-BAINS.** Librairie "Le Pierrot Lunaire", 69, rue de Genève — **AMIENS.** Librairie Poiré-Choquet, 7, rue Noyon — **ANGERS.** Librairie Richer, 6, rue Chaperonnière — **BORDEAUX.** Librairie Mollat, 83 à 91, rue Porte Dijaux — **BREST.** Librairie Jouanneau, 75, rue de Siam — **CAEN.** Librairie de l'Université, 110, rue de Geole — **CLERMONT-FERRAND.** Librairie "Les Volcans d'Auvergne", 80, Bd Gergovia — **DIJON.** Librairie de l'Université, 17, rue de la Liberté — **GRENOBLE.** Librairie Harel, 11, rue Saint-Jacques. Librairie Arthaud, 23, Grande Rue — **LILLE.** Le Furet du Nord, Place du Général de Gaulle — **LIMOGES.** Librairie Baradat, 8, place Saint-Pierre — **LYON.** Librairie Camugli, 6, rue de la Charité. Librairie Decitre, 6, place Bellecour — **MARSEILLE.** Librairie Fueri Lamy, 21, rue Paradis. Librairie Laffite, 156, La Canebière. Librairie Maupetit, 142, La Canebière — **MONTPELLIER.** Librairie Sauramps, La Verrière du Triangle, place de la Comédie — **MULHOUSE.** Relais FNAC Mulhouse, 1, place Franklin — **NANCY.** Librairie Didier, 6, rue Gambetta. Librairie Michaud, Hall du Livre, 38, rue Saint-Dizier — **NANTES.** Librairie Durance, 4, allée d'Orléans — **NICE.** Librairie "A la Sorbonne", 23, rue de l'Hôtel des Postes — **PARIS.** Librai-

rie Unesco, 7, place de Fontenoy (7^e). Librairie de la Documentation française, 29 - 31, quai Voltaire (7^e). Librairie Gibert Jeune, 27, quai Saint-Michel (6^e). Librairie Joseph Gibert, 30, Bd Saint-Michel (5^e). Pédagogie-Information, Librairie des sciences de l'Éducation, 122, Bd Saint-Germain (6^e). Les Presses Universitaires de France, 49, Bd Saint-Michel (5^e). Les Presses Universitaires de France, Librairie internationale, 17, rue Soufflot (5^e). Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume (7^e). FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes (6^e). FNAC Forum des Halles, 1 à 7, rue Pierre Lescot (1^{er}) — **POITIERS.** Librairie de l'Université, 70, rue Gambetta — **REIMS.** Librairie Michaud, 9, rue du Cadran Saint-Pierre. — **RENNES.** Librairie Cheminant, 2, place du Palais — **ROUEN.** Librairie Van Moe, 20, rue Thiers — **SAINT-ETIENNE.** Librairie Plaine, 27, avenue de la Libération — **STRASBOURG.** Librairie Berger-Levrault, 23, place Broglie. Librairie Gutemberg, 10, place Saint-Etienne. Librairie Kléber, 1, rue des Francs-Bourgeois. FNAC, La Maison Rouge, Place Kléber — **TOULON.** Librairie Bonnaud, 7, Bd de Strasbourg — **TOULOUSE.** Librairie Privat, 14, rue des Arts — **TOURS.** Librairie "La Boîte à Livres", 11, rue des Halles.

N.B. Si vous désirez commander nos publications par correspondance, veuillez vous adresser à "La Librairie de l'Unesco", 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, en joignant le règlement correspondant (franco de port) par chèque bancaire, CCP (3 volets) Paris 12598-48, mandat.

Pour un nouvel ordre économique international

Mohammed Bedjaoui



M. Mohammed Bedjaoui esquisse dans la première partie de l'ouvrage le profil de « l'ordre international de la misère et de la misère de l'ordre international » que notre monde a engendré et examine dans la seconde partie ce que pourraient être « le droit international du développement et le développement du droit international ».

Cette étude tient compte de l'ensemble de la problématique actuelle : Que faut-il donc entendre par « nouvel ordre économique international » ? Quels sont les constats et les aspirations qui ont donné naissance au concept lui-même ? Quelles sont la portée et la signification de la crise actuelle ? Quels obstacles se dressent sur la voie de l'établissement du nouvel ordre économique international ? Quels sont les données ou les invariants ainsi que les paramètres dépendants qui livrent la physionomie des lignes de force et des rapports de puissance, changeants et renouvelés, qui conditionnent l'évolution vers de nouvelles étapes dans le progrès de l'humanité ? Quels sont les voies et moyens pour parvenir à l'instauration de cet ordre nouveau ? Est-ce qu'en particulier l'adaptation du système des Nations Unies constitue une condition nécessaire et suffisante pour l'établissement de ce nouvel ordre ?

L'auteur, M. Mohammed Bedjaoui, ancien ministre, membre de la Commission du droit international des Nations Unies, associé de l'Institut de droit international, est, depuis 1970, ambassadeur d'Algérie à Paris.

En vente
France 38 F 295 pages.

- Librairie de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris (joindre le règlement)
- Librairies universitaires (Liste sur demande)

Autres pays : joindre l'agent de vente dans votre pays (liste ci-dessous).

Épuisé en 4 mois, la 2^e édition vient de paraître

Pour vous abonner ou vous réabonner et commander d'autres publications de l'Unesco

Vous pouvez commander les publications de l'Unesco chez tous les libraires ou en vous adressant directement à l'agent général (voir liste ci-dessous). Vous pouvez vous procurer, sur simple demande, les noms des agents généraux non inclus dans la liste. Les paiements des abonnements peuvent être effectués auprès de chaque agent de vente qui est à même de communiquer le montant du prix de l'abonnement en monnaie locale.

ALBANIE. N. Sh. Botimeve Naim Frasherri, Tirana. — **ALGÈRIE.** Institut pédagogique national, 11, rue Ali Haddad, Alger, Société nationale d'édition et diffusion (SNED), 3 bd Zirout Youcef, Alger. — **RÉP. FED. D'ALLEMAGNE.** Unesco Kurier (Edition allemande seulement) : Colmantstrasse, 22, 5300 Bonn. Pour les cartes scientifiques seulement : Geo Center, Postfach 800830, 7000 Stuttgart 80. Autres publications : S. Karger GmbH, Karger Buchhandlung, Angerhofstr. 9, Postfach 2, D-8034 Germering/München. — **RÉP. DÉM. ALLEMANDE.** Buchhaus Leipzig, Postfach, 140, Leipzig. Internationale Buchhandlungen, en R. D. A. — **AUTRICHE.** Dr Franz Hain, Verlag und Kommissionbuchhandlung, Industriehof Stadlau, Dr Otto Neurath - Gasse, 1220 Vienne. — **BELGIQUE.** Ag. pour les publications de l'Unesco et pour l'édition française du "Courrier" : Jean de Lannoy, 202, Avenue du Roi, 1060 Bruxelles, CCP 000-0070823-13. Edition néerlandaise seulement : N.V. Handelsmaatschappij Keesing, Keesinglaan 2-18, 21000 Deurne-Antwerpen. — **RÉP. POP. DU BÉNIN.** Librairie nationale, B.P. 294 Porto Novo. — **BRÉSIL.** Fundação Getúlio Vargas, Editora-Disvao de Vendas, Caixa Postal 9 052-ZC-02, Praia de Botafogo, 188 Rio de Janeiro RJ. — **BULGARIE.** Hemus, Kantora Literatura, bd Rousky 6, Sofia. — **CAMEROUN.** Le secrétaire général de la Commission nationale de la République unie du Cameroun pour l'Unesco, B.P. n° 1600, Yaoundé. — **CANADA.** Editions Renouf Limitée, 2182, rue Ste Catherine Ouest, Montréal, Que H3H 1M7. — **CHILI.** Bibliocentro Ltda., Casilla 13731 Constitución n° 7, Santiago (21). — **CHINE.** China National Publications Import Corporation, West Europe Dept., P.O. Box 88, Pékin. — **RÉP. POP. DU CONGO.** Librairie populaire B.P. 577 Brazzaville; Commission nationale congolaise pour l'Unesco, B.P. 577, Brazzaville. — **CÔTE-D'IVOIRE.** Centre d'édition et de diffusion africaines. B.P. 4541. Abidjan-Plateau. — **DANEMARK.** Ejnar Munksgaard Ltd., 6, Norregade, 1165 Copenhague K. — **ÉGYPTE (RÉP. ARABE D').** National Centre for Unesco Publications, N° 1, Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire. — **ESPAGNE.** MUNDI-PRENSA Libros S.A., Castelló 37, Madrid 1. Ediciones Liber. Apartado 17, Magdalena

8, Ondárroa (Vizcaya); DONAIRE, Aptdo de Correos 341, La Coruna; Libreria Al-Andalus, Roldana, 1 y 3, Sevilla 4. Libreria CASTELLS, Ronda Universidad 13, Barcelona 7; Editorial Fenicia, Cantelejas, 7 "Riefrio", Puerta de Hierro, Madrid 35. — **ÉTATS-UNIS.** Unipub. 345, Park Avenue South, New York, N.Y. 10010. — **FINLANDE.** Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 1, 00100 Helsinki. — **FRANCE.** Librairie Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris. C.C.P. 12 598 48. — **GRÈCE.** Librairies internationales. — **HAÏTI.** Librairie A la Caravelle, 26, rue Roux, B.P. 111, Port-au-Prince. — **HAUTE-VOLTA.** Lib. Attie B.P. 64, Ouagadougou. — **LIBRAIRIE Catholique de Jeunesse d'Afrique.** Ouagadougou. — **HONGRIE.** Akadémiai Könyvesbolt, Váci U 22, Budapest V, A.K.V. Könyvtárosok Boltja, Népköztasaság utja 16, Budapest VI. — **INDE.** Orient Longman Ltd.: Kamani Marg Ballard Estate. Bombay 400 038; 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, 36a Anna Salai, Mount Road, Madras 2 B-3/7 Asaf Ali Road, Nouvelle-Delhi 1, 80/1 Mahatma Gandhi Road, Bangalore-560001, 3-5-820 Hyderguda, Hyderabad-500001. Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 511, C-Wing, Shastri Bhavan, Nouvelle-Delhi-110001; Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, Calcutta 700016; Scindia House, Nouvelle-Delhi 110001. — **IRAN.** Commission nationale iranienne pour l'Unesco, av. Iranchahr Chomali N° 300; B.P. 1533, Téhéran, Kharazmie Publishing and Distribution Co. 28 Vessal Shirazi St, Shahreza Avenue, P.O. Box 314/1486, Téhéran. — **IRLANDE.** The Educational Co. of Ir Ltd., Ballymount Road Walkinstown, Dublin 12. — **ISRAËL.** Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores: 35, Allenby Road et 48, Nachlat Benjamin Street, Tel-Aviv; 9 Shlomzion Hamalka Street, Jérusalem. — **ITALIE.** Licosca (Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A.) via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence. — **JAPON.** Eastern Book Service Shuhwa Toranomon 3 Bldg, 23-6 Toranomon 3-chome, Minato-ku, Tokyo 105. — **LIBAN.** Librairies Antone, A. Naouf et Frères; B.P. 656, Beyrouth. — **LUXEMBOURG.** Librairie Paul Bruck, 22, Grande-Rue, Luxembourg. — **MADAGASCAR.** Toutes les publications : Commission nationale de la République de Madagascar pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Tananarive. — **MALI.** Librairie populaire du Mali, B.P. 28, Bamako. — **MAROC.** Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat, C.C.P. 68-74. « Courrier de l'Unesco » : pour les membres du corps enseignant : Commission nationale marocaine pour l'Unesco 19, rue Oqba, B.P. 420, Agdal, Rabat (C.C.P. 324-45). — **MARTINIQUE.** Librairie « Au Boul' Mich », 1, rue Perronnin, et 66, av. du Parquet, 972, Fort-de-France. — **MAURICE.** Nalanda Co. Ltd., 30, Bourbon Street, Port-Louis. — **MEXIQUE.** S.A.S.A. Servicios a Bibliotecas, S.A., Insurgentes Sur N° 1032-401, México 12. — **MONACO.** British Library, 30, boulevard des Moulins, Monte-Carlo. — **MOZAMBIQUE.** Instituto Nacional do Livro e do Disco

(INLD), Avenida 24 de Julho, 1921 r/c e 1º andar, Maputo. — **NIGER.** Librairie Mauciert, B.P. 868, Niamey. — **NORVÈGE.** Toutes les publications : Johan Grundt Tanum (Booksellers), Karl Johans gate 41/43, Oslo 1. Pour le « Courrier » seulement : A.S. Narvesens Litteraturjeneste, Box 6125 Oslo 6. — **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Reprex S.A.R.L., B.P. 1572, Nouméa. — **PARAGUAY.** Agencia de diarios y revistas, Sra Nelly de Garcia Astillero, Pte. Franco N° 580 Asunción. — **PAYS-BAS.** « Unesco Koerier » (Edition néerlandaise seulement) Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75, Amsterdam-1007. Agent pour les autres éditions et toutes les publications de l'Unesco : N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9 's-Gravenhage. — **POLOGNE.** ORPAN-Import, Pałac Kultury, 00-901 Varsovie, Ars-Polona-Ruch, Krakowskie -Przedmiescie N° 7, 00-068 Varsovie. — **PORTUGAL.** Dias & Andrade Ltda Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne. — **ROUMANIE.** ILEXIM, Romlibri, Str. Biserica Amzei N° 5-7, P.O. B. 134-135, Bucarest. Abonnements aux périodiques : Rompresfilatelica calea Victoriei 29, Bucarest. — **ROYAUME-UNI.** H.M. Stationery Office P.O. Box 569, Londres S.E.1. — **SÉNÉGAL.** La Maison du Livre, 13, av. Roume, B.P. 20-60, Dakar, Librairie Clairafrique, B.P. 2005, Dakar, Librairie « Le Sénégal » B.P. 1954, Dakar. — **SEYCHELLES.** New Service Ltd., Kingsgate House, P.O. Box 131, Mahé. — **SUÈDE.** Toutes les publications : A/B C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Regeringsgatan, 12, Box 16356, 103-27 Stockholm, 16. Pour le « Courrier » seulement : Svenska FN-Forbundet, Skolgränd 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm-Postgiri 184692. — **SUISSE.** Toutes publications Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich, C.C.P. 80-23383 Librairie Payot, 6, Rue Grenus, 1211, Genève 11. C.C.P. : 12.236. — **SYRIE.** Librairie Sayegh Immeuble Diab, rue du Parlement, B.P. 704, Damas. — **TCHÉCOSLOVAQUIE.** S.N.T.L., Spalena 51, Prague 1 (Exposition permanente); Zahracni Literatura, 11 Soukenicka, Prague 1. Pour la Slovaquie seulement : Alfa Verlag Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31 Bratislava. — **TOGO.** Librairie Evangélique, B.P. 1164, Lomé, Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé, Librairie Moderne, B.P. 777, Lomé. — **TRINIDAD ET TOBAGO.** Commission Nationale pour l'Unesco, 18 Alexandra Street, St. Clair, Trinidad, W.I. — **TUNISIE.** Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis. — **TURQUIE.** Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul. — **U.R.S.S.** Mejdunarodnaya Kniga, Moscou, G-200. — **URUGUAY.** Editorial Losada Uruguaya, S.A. Libreria Losada, Maldonado, 1092, Colonia 1340, Montevideo. — **YOUGOSLAVIE.** Jugoslovenska Knjiga, Trg Republike 5/8, P.O. B. 36, 11-001 Belgrade. Drzavna Založba Slovenije, Titova C 25, P.O. B. 50, 61-000 Ljubljana. — **RÉP. DU ZAIRE.** La Librairie, Institut national d'études politiques, B.P. 2307, Kinshasa. Commission nationale de la République du Zaïre pour l'Unesco, Ministère de l'Éducation nationale, Kinshasa. —

Octobre 1979

actualité unesco

Bulletin publié par
l'Office de l'information
du public
Unesco
7, place de Fontenoy
75700 Paris, France

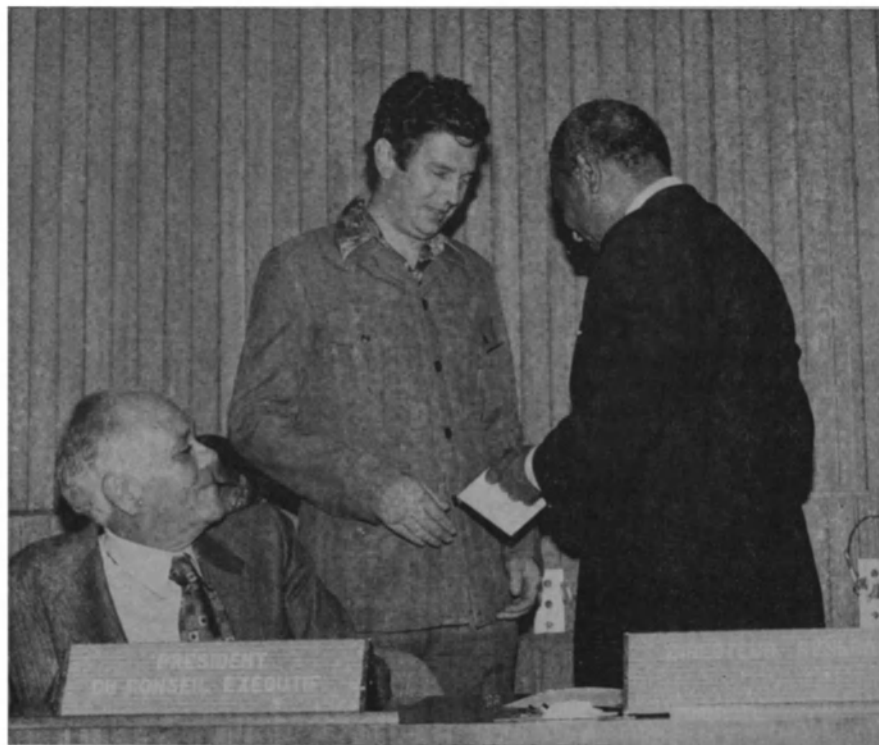
Le Directeur général remet le Prix 1979 de l'Association Internationale pour la lecture au Docteur Bruce Hooley, directeur de la filiale de l'Institut Linguistique d'Été de Papouasie Nouvelle-Guinée. On reconnaît sur la photo M. Chams Eldine El-Wakil, Président du Conseil exécutif de l'Unesco.

Photo Unesco/Dominique Roger

Monsieur M'Bow : une mobilisation massive des moyens pour le développement de la science

Dans un discours prononcé à la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, qui s'est tenue à Vienne du 20 au 30 août 1979, M. Amadou-Mahtar M'Bow a lancé un appel en faveur d'"une mobilisation massive des moyens" pour donner une impulsion nouvelle à l'aide apportée dans ces domaines par la communauté internationale aux pays du Tiers monde.

"Mais un simple transfert de la technologie n'est pas suffisant", a souligné le Directeur général à la Conférence de Vienne. "Aucun peuple ne peut connaître de progrès véritable, ni assurer son avenir, s'il ne possède une capacité autonome de création



scientifique et technique ouvrant la voie à un développement endogène, enraciné dans sa culture... C'est l'intégration vivante de la science et de la technique modernes à leur culture qui devrait permettre aux pays en développement de franchir une étape décisive dans leur évolution sans mettre en cause les valeurs sociales et humaines auxquelles nombre d'entre eux sont attachés."

"Condamner les pays en développement à n'être que des récepteurs passifs de connaissances acquises ailleurs, c'est perpétuer la dépendance qu'ils subissent, c'est consacrer la division du monde en groupes distincts de pays dont les uns auraient le privilège exclusif du savoir

de haut niveau, alors que les autres se verraient exclus de la grande aventure par laquelle l'humanité renforce chaque jour davantage sa maîtrise sur la nature".

A l'issue de ses travaux, la Conférence, à laquelle participaient 141 pays, a adopté à l'unanimité un programme d'action réclamant la création d'un nouvel organisme de "haut niveau", où seraient représentés tous les Etats, chargé de définir la politique des Organisations internationales en matière de science et de technique pour le développement et rendant compte à l'Assemblée générale des Nations Unies à travers le Conseil économique et social. D'autre part, en attendant la création d'un mécanisme

du financement définitif, un fonds intérimaire de 2,50 millions de dollars sera consacré, dans les deux années à venir, à l'action internationale dans ce domaine.

Le professeur J. W. M. La Rivière, président de l'Organisation de recherche cellulaire internationale (ICRO) et consultant du Directeur général pour l'UNCSTD, devait déclarer que la conférence "offrait une occasion unique de savoir ce que les pays en développement demandent vraiment et pouvait servir d'étalon pour contrôler et adapter les stratégies existantes."

Pour les délégués de l'ICRO, l'UNCSTD a été une expérience particulièrement positive, a ajouté le professeur La Rivière, parce qu'elle a montré que "le développement des sciences de la vie... est maintenant reconnu comme une priorité dans l'application des sciences naturelles au développement. Ainsi, la Conférence procure un encouragement aux nombreuses institutions, organisations et personnalités scientifiques collaborant actuellement dans la recherche cellulaire fondamentale et appliquée".

Un autre consultant du Directeur général, le Docteur Mary Brazier, de l'Organisation internationale de la recherche sur le cerveau, a attiré l'attention sur la nécessité d'approfondir les recherches liées à la prévention des maladies en tant que contribution au développement.



Lors d'une visite effectuée au pavillon de l'Unesco, à l'exposition "L'homme et son monde" qui a eu lieu cet été à Montréal, Peter Ustinov a signé des exemplaires du livre *Quel monde laissons-nous à nos enfants?*, centré sur les thèmes évoqués au cours de la Table ronde tenue à l'Unesco en juin 1978. En compagnie de M. Claude Lussier, Secrétaire Général de la Commission Nationale Canadienne pour l'Unesco, on le voit ici parcourir l'exposition.

Une exposition de photographies de l'Unicef pour l'Année internationale de l'enfant

Les Prix Unesco/Conseil international de la Musique attribués à sept lauréats

Le chef d'orchestre américain Léonard Bernstein, le professeur de musique français Nadia Boulanger et le pianiste soviétique Sviatoslav Richter figurent

parmi les lauréats des prix Unesco/Conseil international de la Musique pour 1979. Les prix décernés par le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow et le Premier ministre australien, M. Malcolm Fraser, ont été remis aux lauréats le 1^{er} octobre à Melbourne (Australie) lors de la journée mondiale de la musique, en présence des délégués, venus du monde entier, de la 18^e Assemblée du Conseil international de la Musique. Les autres prix ont récompensé Jan Cikker, tchécoslovaque, compositeur d'œuvres symphoniques et pour piano; Sir Bernhard Heinze, musicien australien,

chef d'orchestre et professeur; Mohammed Kobanje, irakien, chef de file pour l'interprétation de chants de style "Mauraq"; et Zofia Lissa, musicologue polonaise, spécialiste de l'histoire, l'analyse et l'édition de la musique européenne de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e. Créé par l'Unesco en 1949, le Conseil international de la Musique est une fédération de 18 organisations non gouvernementales couvrant tous les aspects de la musique. Ses attributions comprennent la composition et l'exécution musicales, la formation de musiciens, l'enseignement, la recherche et la promotion de la musique.



Photos Unesco/Dominique Roger

Une exposition de photographies intitulée "Les enfants de ce monde" et présentée au Siège de l'Unesco du 20 septembre au 5 octobre 1979, montrait les espoirs et les joies aussi bien que les peurs et la misère vécus par des enfants du monde entier. Organisée par l'Unicef et le magazine Stern à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, l'exposition rassemblait plus de 500 photographies en couleurs et en noir et blanc réalisées par 238 éminents photographes de 94 pays. Plus de 300 musées et organismes culturels ont participé à la préparation de l'exposition qui est présentée actuellement dans les principales villes d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine.

Une des 515 photographies de l'exposition Unicef "Les enfants de ce monde", présentée à l'Unesco du 20 septembre au 5 octobre 1979.

La radio et la télévision en Italie

De tous les pays du monde, l'Italie est celui qui a le plus de stations locales de radio et de télévision proportionnellement à sa population et sa superficie. Selon les chiffres officiels, on comptait en Italie, en 1978, 2.275 stations de radio — soit une pour 24.747 habitants — et 503 stations locales de télévision — soit une pour 111.930 habitants.

Ces chiffres proviennent d'un document préparé par Giuseppe Richeri, de l'Université de Bologne, à l'intention de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication. Cette commission, placée sous les auspices de l'Unesco, travaille depuis deux ans sous la présidence de l'ancien ministre des affaires étrangères d'Irlande, M. Sean MacBride, Prix Nobel et Prix Lénine de la Paix, et doit présenter son rapport final lors d'une réunion de clôture qui aura lieu à Paris en novembre prochain.

Environ dix pour cent des stations locales italiennes, signale M. Richeri, ont des fréquences déterminées, mais n'émettent pas régulièrement. Parmi celles qui diffusent des programmes réguliers, les trois quarts sont des stations commerciales, à but surtout lucratif; la plupart des autres sont affiliées à des partis ou à des organisations politiques. On compte très peu de stations vraiment placées au service de la communauté qui donnent à la population locale la possibilité de communiquer, et offrent une "solution de rechange" à la radio-télévision de l'Etat, la RAI.

Cependant, précise le document de M. Richeri, les stations locales constituent une sérieuse concurrence pour la RAI, tant en ce qui concerne le nombre des auditeurs et des spectateurs, que pour les revenus provenant de la publicité.

Les prix Internationaux d'alphabétisation : Irak, Pérou et Papouasie Nouvelle-Guinée

Les prix pour l'alphabétisation attribués par l'Unesco en 1979 ont été décernés à une campagne d'alphabétisation de masse en Irak, à une association de femmes péruviennes et à la filiale de l'Institut Linguistique d'Eté de Papouasie Nouvelle-Guinée.

Le prix Nadejda K. Kroupskaia, créé par le gouvernement de l'URSS, a permis au jury international désigné par le Directeur général de l'Unesco d'attribuer deux récompenses de 5 000 roubles aux gagnants. Ces derniers sont : le Conseil Suprême de la Campagne Nationale d'Alphabétisation d'Irak, qui a su mobiliser les pays dans une lutte massive contre l'analphabétisme, et l'Union Populaire des Femmes Péruviennes, qui a organisé la participation des femmes aux activités de développement grâce à des cours d'alphabétisation.

Le jury, qui n'avait pas décerné le prix Kroupskaia en 1977, a décidé d'utiliser les fonds rendus ainsi disponibles pour

attribuer deux prix cette année, en raison de la valeur et de la diversité des 27 candidatures et de l'intérêt croissant porté par les Etats membres de l'Unesco et les organisations non-gouvernementales à la lutte contre le manque d'instruction.

Quant au prix de \$5.000 de l'Association Internationale pour la Lecture, il a été attribué pour la première fois cette année. C'est la filiale de l'Institut Linguistique d'Eté de Papouasie Nouvelle-Guinée qui l'a remporté. Cette filiale a travaillé pendant plusieurs années au développement de l'usage des langues vernaculaires et a formé sur place un personnel capable d'enseigner dans ces langues.

Deux importantes nominations à l'Unesco

Le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow a nommé M. Rodolfo Stavenhagen (Mexique) au poste de Sous-directeur général pour les Sciences sociales et leurs applications et M. Yaw B. Turkson (Ghana) au poste de Sous-directeur général adjoint pour l'Administration générale.

M. Stavenhagen, qui a pris ses fonctions à la tête du secteur des sciences sociales le 15 août, a été Directeur général des cultures populaires au Secrétariat de l'éducation nationale à Mexico depuis 1977. Président de la faculté latino-américaine des sciences sociales depuis 1975, Directeur d'études à l'Institut international d'études sociales de l'Organisation internationale du travail à Genève de 1969 à 1971, il a

participé, en qualité de membre de la Délégation du Mexique, aux travaux de la Conférence générale de l'Unesco.

M. Turkson, qui a pris ses fonctions à l'Unesco le 1^{er} août, était jusqu'en juillet dernier Ambassadeur du Ghana en France et Délégué permanent de son pays auprès de l'Unesco. Auparavant, il a été directeur du département de l'Europe occidentale et des Amériques et a dirigé, au ministère des affaires étrangères du Ghana, le département des Organisations et Conférences internationales. Ancien Ambassadeur au Brésil et en Ethiopie, M. Turkson a commencé sa carrière diplomatique comme membre de la mission de son pays auprès des Nations Unies avant de devenir fonctionnaire à l'ONU.

L'œuvre la plus traduite dans le monde : la Bible

Le livre le plus fréquemment traduit dans le monde demeure la Bible ; d'après les statistiques de l'Unesco, elle a été traduite dans 30 pays au cours de la seule année 1975. Aussitôt après viennent les œuvres de Shakespeare (29 pays), puis celles de Karl Marx et Dostoïevski (26 pays).

Treize écrivains, cette même année, ont leurs œuvres traduites dans plus de 20 pays. Parmi eux figurent des classiques de la littérature pour la jeunesse comme Robert Louis Stevenson, Jules Verne, Mark Twain, Hans Christian Andersen, Jack London, ainsi que les grands auteurs russes Tolstoï, Gorki et Tchekhov et

des écrivains contemporains comme Soljénitsyne et Pablo Neruda.

Ces statistiques, relatives à l'année 1975, proviennent de la dernière édition de l'*Index Translationum*, un répertoire annuel des traductions faites dans le monde, publié par l'Unesco. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, cet index donne pourtant une idée assez claire des courants d'échanges culturels.

Sur les 47.239 traductions effectuées en 1975, 28.235 ont été faites dans les pays industrialisés alors qu'il y en a eu 13.497 dans les pays socialistes et 5.417 dans le Tiers monde.

La musique des pays du Golfe

Puisant son inspiration aux sources culturelles les plus variées, la musique des Etats arabes du Golfe offre un éventail sonore d'une richesse exceptionnelle (voir page 28). Ce sont d'ordinaire des ensembles composés de femmes, les *adid*, qui jouent dans les noces. L'interprète qu'on voit sur la photo frappe le *tar*, un tambour tendu d'une seule membrane, lors d'un mariage au Bahreïn.

